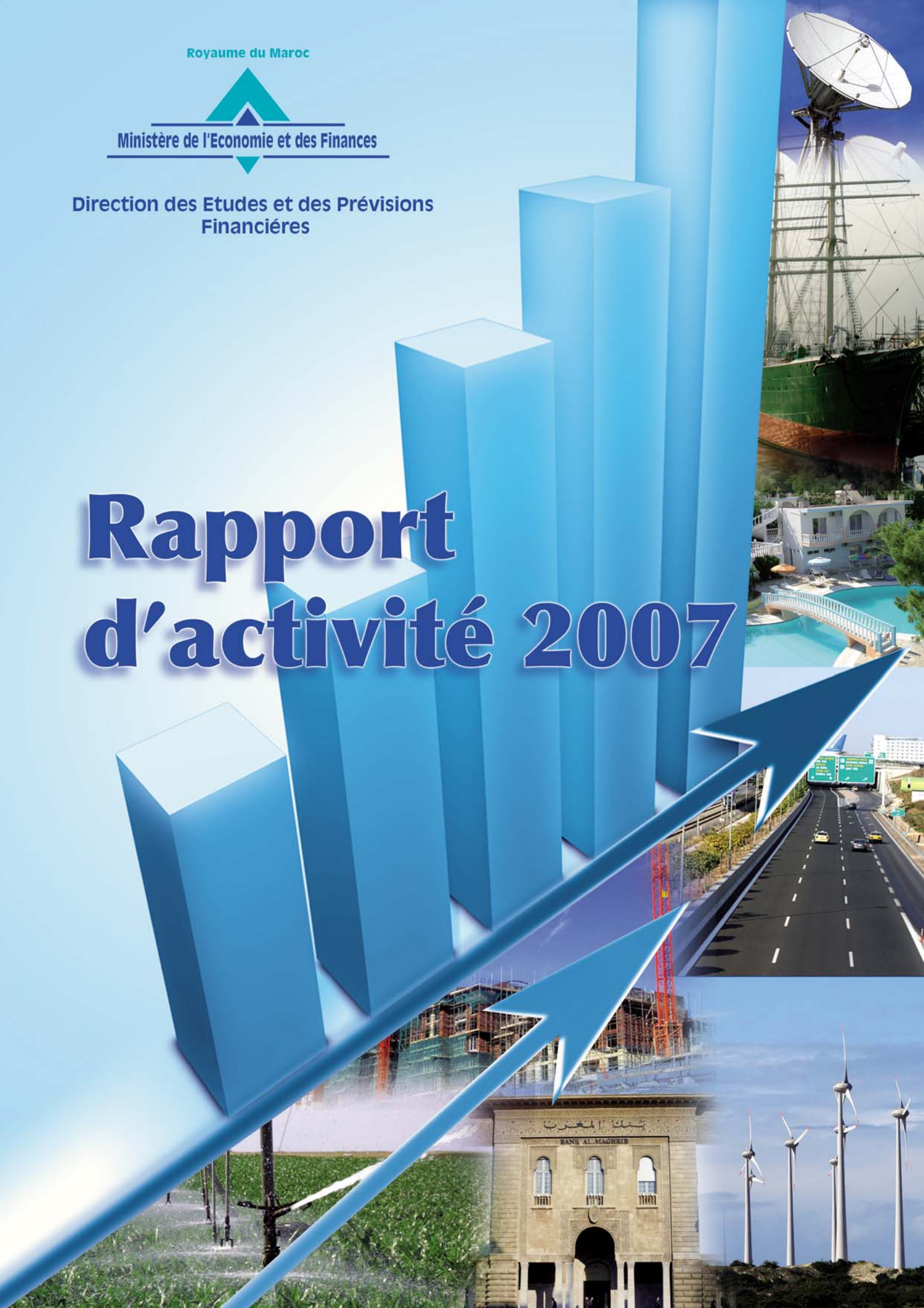


Royaume du Maroc

Ministère de l'Economie et des Finances

Direction des Etudes et des Prévisions
Financières

Rapport d'activité 2007



DIRECTION DES ETUDES ET DES PRÉVISIONS FINANCIÈRES

La Direction des Etudes et des Prévisions Financières (DEPF), créée en juillet 1995, est organisée en six Divisions, un service des Affaires Générales et un service informatique rattachés au Directeur.

Métiers :

- L'analyse économique et la prévision financières,
- La conjoncture et la prévision,
- La modélisation et l'évaluation d'impacts,
- L'évaluation des politiques publiques.

Les principales missions confiées à la DEPF sont :

- la réalisation de toute étude intéressant les principaux aspects des politiques économique et financière de l'État en vue d'éclairer Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances en matière de politique économique et financière.
- la Participation à la préparation du projet de Loi de Finances à travers l'établissement du cadre macro-économique et des prévisions financières et l'élaboration du Rapport Économique et Financier qui définit les grandes lignes de l'équilibre économique et financier de ce projet.
- la participation, dans la limite des attributions du Ministère de L'économie et des Finances (MEF), à la préparation et au suivi de l'exécution du Plan de Développement Économique et Social.
- la Préparation et le suivi du Plan d'Action Stratégique du Ministère pour la partie relative aux mesures et réformes.
- l'évaluation des impacts sur l'économie des politiques financière, économique et sociale, ainsi que des grands programmes publics.
- la participation à la préparation des politiques sectorielles et l'évaluation de l'efficacité de l'intervention de l'État dans les secteurs de l'économie.
- le suivi de l'évolution de l'environnement économique national et international, l'évaluation de son impact sur l'économie nationale, l'étude des conséquences des accords internationaux sur le Maroc et l'appréciation de la compétitivité de l'économie nationale.
- l'analyse de l'information économique, financière et sociale et le suivi de l'actualité nationale.
- la mise en place et le développement des instruments de prévision et de modélisation et la création, dans le cadre des attributions du MEF, des bases de données nécessaires.
- la contribution au perfectionnement des méthodes de traitement de l'information au sein du MEF ainsi qu'au développement des informations nécessaires à l'accomplissement des missions de ce Ministère.





M. Mohamed CHAFIKI

Directeur des Études et des Prévisions Financières

Privilégiant l'approche concertée, participative (projets fédérateurs) et ouverte sur nos partenaires, nous avons poursuivi en 2007 notre ancrage au travail collaboratif afin de réaliser notre principale mission, celle d'apporter l'éclairage nécessaire aux choix du Ministère de l'Economie et des Finances.

Moyennant des instruments d'analyse et de prévision et des applications informatiques fédératrices, nous avons concentré nos efforts autour des axes de cadrage macro-économique, d'analyse économique, de suivi de l'environnement national et international et d'évaluation de l'action publique.

En outre et dans le cadre de la consolidation de l'action transversale au niveau du Ministère, nous avons participé à l'élaboration de la Loi de Finances à travers le Rapport Economique et Financier et le Rapport sur la Budgétisation Sensible au Genre, l'évaluation des dépenses fiscales et l'élaboration du bilan du gouvernement 2002-2007 et ses perspectives à l'horizon 2012. Nous avons également poursuivi la coordination des travaux du Programme Millenium Challenge Account (MCA), ceux relatifs à l'échange de l'information entre les Directions du Ministère et les travaux relatifs à la programmation stratégique.

Nous avons également consolidé et développé nos rapports à travers un réseau de relations et d'échanges, au niveau national et international et sur le plan bilatéral et multilatéral, au meilleur service du rayonnement du Maroc comme support à sa politique d'ouverture et de coopération.

Pour mener à bien ces principaux axes d'intervention, nous avons poursuivi, durant l'année 2007, nos efforts en matière de projets d'affinement et de conception des instruments de travail. Il s'agit en particulier, de l'analyse de la rentabilité des projets et du perfectionnement des outils de simulations des politiques économiques (Maquette de prévision macroéconomique, Maquettes multisectorielles, Modèle d'Equilibre Général Calculable, Modèle VAR).

De plus, nous avons veillé au développement du professionnalisme et des compétences de notre effectif, à travers des actions de formation ciblées et des workshops internes ouvrant des échanges et débats fructueux autour des thématiques en rapport avec la production de la Direction.

S'imprégnant davantage des principaux instruments du management participatif, nous avons tenu, tout au long de l'année 2007, des réunions du comité de direction qui constituent un moment fort d'échange, de partage et de concertation sur les sujets phares de la Direction.



Sommaire

Dynamisation de l'action transversale de la Direction

1. Participation à l'élaboration de la loi de finances 2008
2. Evaluation des dépenses fiscales
3. Suivi du « Programme du Millenium Challenge Account »
4. Elaboration du bilan du Gouvernement 2002-2007 et ses perspectives à l'horizon 2012
5. Echange d'informations entre les Directions du Ministère
6. Poursuite des travaux relatifs à la Programmation stratégique

Production riche et diversifiée

1. Approfondissement de l'analyse de la dynamique de l'environnement international
2. Diagnostic de la croissance économique .
3. Etude du système financier
4. Evolution des finances publiques .
5. Evaluation de l'action publique

Poursuite des projets métiers

1. Analyse de la rentabilité des projets
2. Perfectionnement des outils de simulations des politiques économiques
3. Valorisation des Ressources Humaines de la Direction .
4. Rayonnement de la Direction

Conclusion





Dynamisation de l'action transversale de la Direction





DYNAMIQUE DE L'ECONOMIE MONDIALE PORTEUSE D'OPPORTUNITES POUR L'ECONOMIE NATIONALE

Dans le cadre du renforcement de son action transversale, la DEPF a participé à l'élaboration de la loi de Finances 2008 et à l'évaluation des dépenses fiscales. Parallèlement, la Direction a piloté les travaux relatifs au « Programme du Millenium Challenge Account », au bilan du gouvernement 2002-2007 et ses perspectives à l'horizon 2012, ainsi que les projets relatifs à l'échange d'informations entre les Directions du Ministère et au renforcement de la programmation stratégique.

1. Participation à l'élaboration de la loi de finances 2008

Conception du Cadre macro-économique à court et à moyen termes

En étroite collaboration avec les Directions du Ministère, la DEPF a entrepris plusieurs travaux relatifs au cadre macroéconomique durant l'année 2007.

A cet effet, la Direction a veillé à l'élaboration du cadre macroéconomique à court terme qui sous-tend la Loi de Finances 2008 et du cadre macro-économique pour la période 2008-2012 dans la perspective de la mise en place du Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT). Ce travail vise à améliorer le processus de programmation budgétaire en permettant une allocation des ressources en cohérence avec les stratégies et les politiques sectorielles tout en veillant à la viabilité du cadre macro-économique.

Ainsi, les prévisions économiques pour l'année 2007, retenues dans le projet de Loi de Finances 2008, ont été confirmées à posteriori par les derniers ajustements apportés par le HCP à ses prévisions de départ.

En effet, l'économie nationale a enregistré en 2007 un taux de croissance économique de 2,7% après 7,8% en 2006. Le secteur agricole s'est contracté de 20,8%. La vigueur des activités non agricoles affichée depuis 2004 s'est consolidée et leur croissance s'est située à 6,5% en 2007 après 5,4% en 2006 et 5,6% en 2005. Cette performance a été impulsée principalement par les secteurs du bâtiment et des travaux publics, du tourisme, des secteurs des télécommunications ainsi que par le dynamisme toujours affiché des services rendus aux entreprises.

La croissance de l'économie nationale demeure soutenue par la demande intérieure. L'investissement global, sous l'impulsion notamment de l'investissement des établissements publics et en infrastructures, s'est renforcé en 2007 en progressant de 18,5% contre 11,8% en 2006, ramenant le taux d'investissement à 31,3 % du PIB. Les investissements et prêts privés étrangers ont maintenu la cadence pour s'élever à 40,2 milliards de DH dont 89,1% d'investissements directs en 2007.

Au niveau de la consommation des ménages résidents, la modération des revenus des ménages ruraux compte tenu d'une campagne agricole médiocre, a été compensée par l'amélioration des revenus salariaux du fait, d'une part, de la révision à la baisse du taux de l'IR, dans un contexte d'inflation limitée à 2% en 2007, et de l'autre de l'activité toujours soutenue des secteurs non agricoles impactant positivement l'emploi.

Au niveau de nos échanges extérieurs, le solde de nos exportations sur nos importations en biens et services non facteurs a affiché un déficit de 9,1%. La dégradation du déficit commercial a été atténuée par le comportement favorable des recettes de services en hausse globalement de 18,2%, notamment les transferts des MRE en hausse de 15,2%. Au total les opérations économiques avec l'extérieur se sont soldées avec un léger déficit du compte courant (0.1% du PIB à fin 2007).

Au niveau des projections économiques à moyen terme, malgré un environnement mondial moins favorable, l'activité économique nationale devrait bénéficier de la poursuite des actions et réformes structurelles et des stratégies sectorielles visant la consolidation de la relance. Les activités productives nationales profiteraient aussi de la demande étrangère en produits nationaux et de l'amélioration de l'offre exportable en meilleure adéquation avec cette demande.

Ainsi, le PIB devrait s'accroître de 6,4% en termes réels entre 2008 et 2012. Cette consolidation de l'activité économique trouverait son origine essentiellement dans la progression des activités non agricoles de 6,5% l'an. Pour l'année 2008, la croissance économique serait portée à 6,8% basée sur une campagne céréalière moyenne (50 MQX), le maintien du prix moyen du pétrole brut à 120 dollars le baril et la parité euro-dollar à 1,5 dollar US pour un euro.

Parallèlement, en vue d'améliorer la qualité des prévisions et des travaux relatifs au suivi et à l'analyse de la conjoncture économique, le Comité de Conjoncture et de Prévision (CCP), institué au sein de la DEPF, a tenu de nombreuses réunions. Ces réunions ont été consacrées à l'actualisation des prévisions de la Loi de Finances 2007, à l'établissement des projections pour le projet de Loi de Finances 2008, à l'élaboration du cadre macro-économique à moyen terme et à l'amélioration des notes de conjoncture.

Elaboration du Rapport Economique et Financier

La Direction a procédé à l'élaboration du Rapport Economique et Financier (REF) accompagnant le projet de Loi de Finances 2008 en langues française et arabe.

Ce rapport présente une analyse de la dynamique de l'environnement international et du processus d'intégration de notre pays à l'économie mondiale. Il relate les défis qui en découlent et la faculté d'adaptation développée par notre économie qui connaît depuis quelques années de profondes mutations. L'analyse de ces performances est étoffée par la présentation des politiques et des stratégies économiques et sociales engagées pour faire face aux contraintes et enjeux persistants.

Ainsi, au niveau international, le rapport analyse l'évolution de la croissance dans les différents pôles de l'économie mondiale (Etats-Unis, Japon et Union Européenne) et met en exergue les effets d'entraînement sur les économies des pays voisins. L'intégration de notre pays dans l'économie mondiale est évaluée à travers l'important maillage d'accords de libre échange et relate les avancées notables du plan d'action Maroc-Union Européenne.

En matière d'intégration régionale, l'analyse des opportunités qu'offrent les accords de libre échange conclus avec la Turquie et avec l'Egypte, la Tunisie et la Jordanie dans le cadre de la déclaration d'Agadir favoriseraient une intensification des flux commerciaux, une amélioration de l'attractivité de la région grâce à l'accroissement de la taille du marché pour l'investissement direct étranger et l'émergence de nouveaux types de spécialisations industrielles.

Au niveau national, le rapport fait état des performances réalisées au cours de ces dernières années et présente la situation économique, financière et sociale de l'année précédente et les réformes entreprises.

Aussi, relève-t-il la consolidation de la stabilité macroéconomique, avec notamment un taux d'inflation autour de 1,7%, un déficit budgétaire de moins de 3% et une dette publique

maîtrisée autour de 57%, un compte courant extérieur excédentaire de plus de 2%, et des réserves de changes en constante progression depuis 2001, pour atteindre plus de 208 Milliards de DH, soit près de quatre fois le niveau réalisé en décembre 2000.

L'accélération du trend de la croissance non agricole et la forte résistance aux chocs externes et internes témoignent de la diversification des sources de croissance et de l'émergence de nouveaux secteurs porteurs. Le dynamisme de l'économie nationale a stimulé fortement les importations, consécutives à l'élan de l'investissement productif, au démantèlement tarifaire, et à la vigueur de la consommation des ménages.

L'environnement macroéconomique amélioré offrant de meilleures opportunités d'épargne financière, la consolidation des transferts des marocains résidents à l'étranger, et l'assainissement des finances publiques ont renforcé l'épargne nationale couvrant, depuis 2001, la totalité des investissements et dégageant une capacité de financement de 2,9% du PIB en moyenne.

Le rapport introduit une sous-partie analysant les piliers structurants de la croissance économique pour ériger la promotion de l'investissement et le développement du secteur privé en tant que base de la diversification productive et de la transformation structurelle de l'économie nationale. Aussi, le rapport relève-t-il la poursuite des efforts visant l'amélioration de l'environnement des affaires, le renforcement du partenariat public-privé et la dynamisation du rôle de la PME et de la TPE en tant que leviers du développement économique et social. L'attention a également été portée sur la valorisation du capital humain et le renforcement de la bonne gouvernance.

Le rapport présente un essai d'évaluation des politiques publiques. Ainsi, à côté de la consolidation du cadre macro-économique, des approches sectorielles ciblées se sont traduites par la mise en œuvre d'une stratégie basée sur le ciblage volontariste des secteurs où le Maroc dispose d'avantages comparatifs. Aussi, le soutien du MCC au Maroc s'est-il inscrit dans cette dynamique pour appuyer certains secteurs les plus à même de lutter contre la pauvreté et la précarité.

Le renforcement des réseaux a constitué un axe stratégique pour appuyer les dynamiques engagées dans les différents secteurs et se positionner, à l'international, comme une plateforme de production, d'investissement et d'échange. La réforme du secteur financier et la dynamisation de l'activité boursière se sont poursuivies.

Sur le plan social, la quête de la résorption des déficits sociaux de base et de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement se sont traduites par le renforcement de la politique sanitaire, l'élargissement de la couverture sociale, l'amélioration de la stratégie en matière d'éducation et de formation et la promotion de l'habitat social.

Le rapport présente également le contexte, les hypothèses et les résultats des prévisions macroéconomiques sur la base desquelles est établi le projet de loi de finances de l'année 2008.

En outre, le rapport présente l'espace économique et budgétaire évaluant les opportunités de renforcement de la croissance économique et d'élargissement de l'espace budgétaire et ce, dans le cadre d'une vision à moyen terme 2008-2010. Dans la perspective de la mise en place progressive de la programmation pluriannuelle des dépenses, le rapport décline les perspectives d'évolution de l'économie nationale et des finances publiques, pour les deux années qui suivent celle du dépôt du projet de Loi de Finances. Les principes

directeurs de cette vision se fondent sur la consolidation de la croissance et la réduction des déficits sociaux, principaux axes stratégiques de la politique du Gouvernement.

Elaboration du troisième Rapport Genre

Le Rapport Genre 2008 vise une évaluation des politiques et des pratiques au regard de la Budgétisation Sensible au Genre. C'est un outil pédagogique et de plaidoyer, visant à susciter et à éclairer les débats et le dialogue autour des politiques poursuivies et leurs impacts sur les populations.

L'élaboration du troisième Rapport Genre a connu, en 2007, la participation de cinq nouveaux départements portant leur nombre à 17. Il s'agit notamment du Ministère de la Modernisation des Services Publics, du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, du Département de l'Economie Sociale, du Département de la Jeunesse et du Département de la Formation professionnelle. Par ailleurs, une des nouveautés du rapport a été l'intégration de l'INDH en tant qu'approche de ciblage et de proximité visant la réduction de la pauvreté et la lutte contre la vulnérabilité.

En amont de la préparation du Rapport Genre, des ateliers techniques ont été organisés par la Direction des Etudes et des Prévisions Financières en mars 2007 avec l'ensemble des partenaires concernés. L'organisation des ateliers techniques à la veille de la préparation du cycle de la Loi de Finances vise le renforcement de l'intersectorialité et la mise à niveau sur les concepts et les outils d'analyse genre du budget, ainsi que sur la gestion axée sur les résultats.

En juillet 2007, deux ateliers techniques ont été organisés en partenariat avec la Direction du Budget au profit de deux départements ministériels pilotes (le Secrétariat d'Etat chargé de l'alphabétisation et celui chargé de la Formation Professionnelle) visant à intégrer la dimension genre dans l'ensemble des séquences du processus budgétaire, de l'élaboration des programmes jusqu'à l'évaluation, et les indicateurs de performance, en passant par la définition des objectifs. Il est attendu que ce travail serve de modèle et qu'il soit élargi à de nouveaux départements en 2008.

2. Evaluation des dépenses fiscales

En vue d'approfondir la connaissance du système fiscal national, et dans le prolongement des travaux du projet relatif à l'évaluation des dépenses fiscales, la DEPF a contribué au rapport sur l'évaluation des dépenses fiscales à travers la quantification de certaines mesures dérogatoires dont le chiffrage nécessite une analyse fouillée des données macroéconomiques.

A cet égard, la DEPF a communiqué à la Direction Générale des Impôts (DGI) des travaux faisant le point à la fois sur les méthodologies et les résultats des chiffrages effectués. Il s'agit de l'analyse des dépenses fiscales : cas du sucre et de la farine, l'analyse et l'évaluation de l'équité de la TVA et les impacts économiques et budgétaires de la révision à la baisse des taux de l'IS.

Analyse des dépenses fiscales : cas du sucre et de la farine

Actuellement, le sucre raffiné est soumis à la TVA au taux de 7%, avec droit à déduction, alors que la farine est exonérée sans droit à déduction. L'impact de l'imposition de ces deux produits à la TVA au taux de 10% ou bien 20%, avec droit à déduction, sera atténué

par le fait que les entreprises assujetties verront leurs coûts de production diminuer suite à la disparition du phénomène de rémanence.

Ainsi, la dépense fiscale liée à l'exonération partielle du sucre a été estimée à 110 millions de dirhams en cas d'application du taux réduit de 10% au lieu de 7%, actuellement en vigueur, et à 475 millions en cas d'application du taux de 20%. Pour ce qui est de la farine et dérivés, la dépense fiscale a été estimée à 530 millions de dirhams en cas d'application du taux de 10% et à 1.057 millions de dirhams en cas d'application de celui de 20%.

Analyse et évaluation de l'équité de la TVA au Maroc

L'importance des inégalités dans la structure des dépenses des ménages au Maroc et l'existence d'un éventail de taux de TVA (5 taux) sont les principales raisons qui ont été à l'origine de l'étude de l'équité de la TVA et de son efficacité dans la politique de redistribution des revenus.

Généralement, l'utilisation de la TVA comme outil redistributif repose sur l'idée que la différenciation des taux permet de favoriser les ménages les plus modestes, en taxant à des taux faibles les produits essentiellement consommés par ces derniers, et à des taux élevés les produits consommés par les ménages aisés.

Si cette fonction de redistribution est aujourd'hui remplie au Maroc par l'impôt sur le revenu, plusieurs objections, théoriques et pratiques, restreignent considérablement le rôle redistributif de la TVA. En effet, l'étude sur l'équité de la TVA a montré que partant d'une situation de référence à un seul taux de TVA (20%), la mise en application des deux taux réduits de 7% et 10% se traduit par une économie de dépenses pour le quintile le plus pauvre de 272 millions de dirhams respectivement contre 1354 millions de dirhams pour le quintile le plus riche, soit 5 fois le gain de la classe pauvre. En parallèle, l'Etat subit une perte de recettes globales de 3,23 milliards de dirhams.

Ainsi, il paraît que la politique de différenciation des taux de TVA n'est bénéfique ni pour l'Etat ni pour les couches défavorisées. Le quintile le plus pauvre profite seulement de 8,5% des dépenses fiscales de ces deux taux. Quant à l'Etat, la perte de recettes est d'environ 3,23 milliards de dirhams alors que le coût de l'objectif social recherché ne dépasse pas 272 millions de dirhams. D'où la nécessité d'une refonte du système de la TVA accompagnée de la politique de ciblage des populations défavorisées.

Analyse et élaboration de simulations relatives à la réforme de l'impôt sur les sociétés

Pour mieux situer le Maroc au niveau des pays à niveau de développement comparable en terme de contribution des recettes de l'impôt sur les sociétés aux recettes fiscales et en matière de taux d'imposition nominaux et effectifs, il a été procédé à un benchmarking

Afin de s'aligner dans ce domaine sur des pays à niveaux de revenu comparables, la DEPF a examiné des scénarii d'une éventuelle réforme de l'IS. Le premier scénario consiste à éliminer la provision pour investissement conjuguée à une baisse du taux nominal de l'IS. Le chiffrage des impacts économiques a été effectué par le biais d'une maquette, récemment construite par la DEPF en collaboration avec la Direction Générale du Trésor et de la Politique Economique du Ministère de l'Economie et des Finances (DGTPE) en France.

Cette étude a montré que la baisse de l'impôt sur les sociétés de cinq points a un impact important en termes de relance économique. Celle-ci augmente la demande d'investissement productif. Compte tenu de la mobilité du facteur capital, une modification des coûts relatifs se produit en faveur du facteur capital dont la rémunération nette devient plus importante. Cette baisse se traduit par une augmentation du stock de capital de 2% et donc, in fine, une hausse de la rémunération du travail de 1,7%, dont la productivité augmente.

Ceci engendre à long terme un surcroît de l'activité économique équivalent à 1,1% du PIB et une création de plus de 42 000 emplois compte tenu des ajustements du marché du travail. En outre, cette stratégie donnerait lieu à des entrées de capitaux et pourrait même ne pas peser notablement sur les recettes fiscales puisque les bénéfices taxables augmenteraient.

3. Suivi du « Programme du Millenium Challenge Account »

L'année 2007, a été marquée par la signature du compact d'investissement du MCA-Maroc et par l'accompagnement de l'implémentation du compact MCA Maroc par le Ministère de l'Economie et des Finances sous la coordination de la DEPF.

Programme du Millenium Challenge Account

Le Gouvernement du Maroc a signé, sous la Haute Présidence de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le 31 août 2007 un important accord de coopération financière avec le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, agissant à travers le Millénium Challenge Corporation (MCC). Cette dernière est une institution gouvernementale des Etats Unis d'Amérique chargée d'appuyer les politiques socio-économiques mises en œuvre par les pays éligibles en vue de renforcer la croissance économique et de réduire la pauvreté. Au titre de l'année 2005 et parmi soixante six pays candidats, seize pays y compris le Maroc ont été éligibles à l'aide financière du MCC.

Il est à noter que le Maroc, au titre des années 2006 et 2007, n'était plus éligible sur la base d'un reclassement à la hausse de sa position rendant par là les critères d'éligibilité plus exigeants. Cependant, grâce à la continuité des réformes, à une attitude proactive et à une meilleure communication avec le MCC, le Maroc, au titre de l'année 2008, est redevenu éligible.

D'un montant d'environ 700 millions de dollars, le programme MCA-Maroc vise à accélérer la croissance économique et à conforter les efforts consentis en matière de lutte contre la pauvreté à travers l'augmentation de la productivité et l'amélioration de l'emploi dans les secteurs à fort potentiel.

Des calculs d'impact ont permis de montrer que le Programme MCA Maroc se traduirait par une amélioration de la croissance économique marocaine de 1,1% du PIB sur toute la période du programme à travers le développement de l'offre, la consolidation de la demande intérieure et le renforcement des exportations. Cette consolidation de la croissance économique devrait se traduire, compte tenu de l'amélioration des revenus et de l'emploi, par une réduction de plus de 20% du taux de pauvreté dans les zones ciblées et une amélioration des conditions de vie des populations vulnérables. Ces investissements devraient bénéficier directement à environ 600.000 personnes et indirectement à 3,2 millions de personnes.

Certaines composantes du Programme MCA-Maroc ont un caractère sectoriel, alors que d'autres ont une vocation transversale. Les premières concernent le soutien et l'accélération de la mise en œuvre des stratégies sectorielles dans les domaines de l'agriculture, l'artisanat et le tourisme ainsi que la pêche artisanale. Les secondes visent l'appui aux services financiers pour les microentreprises et le soutien à l'entreprise à travers l'amélioration de l'accès au financement, la promotion de la formation, l'appui à l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH), ainsi que le renforcement des capacités institutionnelles.

Après le compact d'investissement signé en août dernier, un certain nombre d'accords ont été négocié en 2007 avec le MCC. Il s'agit en particulier de l'accord d'implémentation (CIF) qui définit, pour une période transitoire allant jusqu'au juillet 2008, la ventilation du budget, les conditions et les mécanismes appropriés qui permettent de mobiliser les décaissements de fonds requis pour la mise en œuvre du programme. Il s'agit également de l'accord fiscal qui traite des modalités de gestion des exonérations fiscales relatives au programme MCA-Maroc. Cette période CIF, période préparatoire à l'entrée en force du programme MCA-Maroc, est dédiée essentiellement au lancement des études de faisabilité technique et d'impacts économique et sociale de l'ensemble des activités du programme et de la mise en place des structures et des moyens de gouvernance de ce programme.

Un budget affiné, tenant compte des spécificités de cette période CIF, a été élaboré. Ce budget concerne, outre, les activités directes du programme, un plan de renforcement de capacités institutionnelles des différentes entités d'exécutions impliquées dans le programme et un dispositif de suivi-évaluation pour assurer un suivi permanent et une évaluation pertinente des impacts attendus de ce programme. Ce budget servira pour les demandes de décaissement.

En outre, un site web du projet MCA-Maroc a été créé et hébergé provisoirement dans le site officiel du Ministère des Finances. Ce site permet de s'informer sur la consistance du programme, de consulter les appels d'offres lancés dans le cadre de ce programme et d'avoir une idée sur l'état d'avancement de toutes ses composantes. Il permet également d'avoir les contacts nécessaires et les liens utiles en relation avec ce programme.

4. Elaboration du bilan du gouvernement 2002–2007 et ses perspectives à l'horizon 2012

La DEPF a élaboré, en collaboration avec l'ensemble des Directions du Ministère, un rapport sur le bilan des réalisations du Ministère de l'Economie et des Finances au cours de la période 2002–2007 et ses perspectives à l'horizon 2012.

Ce rapport présente, dans sa première partie, les réalisations macroéconomiques de la période 2002–2007 et les principaux indicateurs de l'économie nationale. Cette partie dresse également le bilan des actions et réformes menées par le Ministère en vue d'améliorer le profil des finances publiques, de dynamiser le secteur financier, d'élargir le champ d'action du secteur privé et d'améliorer l'environnement des affaires.

Les actions et réformes accompagnées par le Ministère sont également passées en revue. Elles concernent essentiellement la promotion de la bonne gouvernance du secteur public, la promotion du secteur privé, l'amélioration de l'attractivité du pays, la mise à niveau du tissu économique national et le lancement d'une nouvelle stratégie industrielle, la dynamisation des politiques sectorielles, le développement des réseaux d'infrastructure et de superstructure. Elles ont concerné également la mise en œuvre de l'Initiative Nationale du Développement Humain et de la couverture médicale de base, la promotion de l'emploi et la poursuite des efforts engagés pour la formation des ressources humaines, l'élargissement de l'accès aux services sociaux de base et la lutte contre l'analphabétisme et l'exclusion sociale.

En se référant au contexte international et national dans lequel la politique gouvernementale serait déployée, la deuxième partie du rapport fait état des perspectives macroéconomiques à l'horizon 2012 compte tenu de la poursuite des politiques de réformes et de modernisation des divers aspects de l'économie nationale.

Elle présente également les principales orientations stratégiques du Ministère. Ces orientations visent à favoriser la concrétisation d'un rôle plus marqué quant à l'accompagnement des nouvelles générations des réformes, structurelles ou sectorielles. L'accent est également mis sur la modernisation et le perfectionnement des méthodes de gestion et d'appui à la réalisation des objectifs de la politique gouvernementale.

5. Echange d'informations entre les Directions du Ministère

5.1. Projet de développement de l'échange d'information entre les Directions du Ministère

Le projet de l'échange des informations entre les Directions du Ministère est un projet fédérateur visant une meilleure dynamisation des actions transversales entre Directions.

Les objectifs qui ont été assignés à ce projet sont :

- A court terme : l'étude et l'établissement d'une matrice des échanges actuels et des besoins futurs en informations et ce par Direction.
- A moyen terme : la mise en œuvre des protocoles des échanges d'informations entre les différentes Directions.

A cet effet, les travaux réalisés au cours de l'année 2007 ont concerné la finalisation de la matrice des échanges actuels et futurs entre Directions et la mise en place d'une solution technique basée sur l'utilisation du protocole FTP via le réseau d'interconnexion du

Ministère. Cette solution a pour objectif d'échanger dans un premier temps les données informationnelles qui s'échangent actuellement entre les Directions.

En perspective, il sera procédé à la clarification des besoins futurs des différentes Directions, tout en distinguant entre données informationnelles et données opérationnelles, en vue de préparer les protocoles des échanges entre les Directions.

5.2. Ouverture de la banque de données MANAR

Après avoir achevé fin 2006 la phase de conception et de développement de l'application MANAR-Finances et l'assainissement de son contenu, la DEPF a procédé au cours de l'année 2007, dans le cadre du développement de l'échange de données entre les Directions, à l'ouverture de la banque de données MANAR-Finances sur l'intranet du Ministère. Cette version est constituée de 5842 séries dont 87,5% sont des données annuelles, soit un pourcentage de 56,1% du contenu total de la banque de données MANAR.

Nombre de séries contenues dans MANAR-Finances par domaine

	Nombre de séries	Part dans le total de MANAR (%)
Comptes et agrégats de la nation	536	89,9
Echanges extérieurs	695	49,0
Finances publiques	246	29,3
Monnaie et crédits	109	17,2
Prix	528	59,0
Sectoriel	1472	68,4
Social	1840	86,9
Environnement international	416	23,8
Total	5842	56,1

Pour assurer une meilleure utilisation de cette banque de données, la DEPF a assuré la formation et l'accompagnement technique et fonctionnel des représentants des Directions.

Dans le but de faciliter la lecture des données, la DEPF a renforcé la documentation de la banque de données MANAR-Finances : 2632 séries sont documentées, soit 36,5% du total des séries.

En perspective, la DEPF procédera à l'ouverture progressive de la banque de données MANAR au profit d'autres utilisateurs en commençant par un noyau restreint.

6. Poursuite des travaux relatifs à la Programmation stratégique

Au niveau du Ministère, la Direction s'est penchée en 2007 sur la participation à l'élaboration de la Lettre d'Orientations Générales du Ministre qui a constitué un moment fort pour dresser le bilan de l'année 2006 et annoncer les chantiers ouverts pour l'année 2007, et ce, en collaboration avec les autres Directions du Ministère. En outre, un ajustement du Plan d'Action de Modernisation du Ministère a été réalisé à travers une actualisation de la matrice

regroupant les projets transverses, de préoccupations communes et les projets métiers des différentes Directions du Ministère pour les trois années à venir (2007-2009).

Parallèlement, la Direction participe à la réflexion, lancée par le Secrétariat Général du Ministère et menée au sein d'une commission constituée par la Direction des Affaires Administratives et Générales, la Direction des Entreprises Publiques et la Direction du Budget pour la refonte du processus de programmation au niveau du Ministère.

Concernant le processus de programmation stratégique au sein de la Direction, l'approche basée sur l'identification de projets fédérateurs a prévalu ainsi en 2007. Ces projets ont porté sur l'élaboration du Cadre macro-économique à Court et à Moyen termes, l'analyse de la problématique de la croissance au Maroc, l'étude de la réforme fiscale, le suivi de la budgétisation sensible au genre, l'échange d'information et la gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences.

De même, la DEPF a évalué ses projets communs et métiers inscrits dans son Plan d'Action Stratégique 2006-2008, dans le cadre de la réunion de présentation du PAS de la Direction devant le Ministre, et a élaboré son plan d'action relatif à la période 2007-2009. Ces travaux ont été confortés par un suivi régulier du Plan d'Action Opérationnel à travers le site Intranet de la Direction et les évaluations trimestrielles permettant d'apporter les ajustements nécessaires en cours d'année.

UNE PRODUCTION RICHE ET DIVERSIFIEE





UNE PRODUCTION RICHE ET DIVERSIFIÉE

Durant l'année 2007, la DEPF a veillé sur l'affinement de l'analyse de l'environnement économique. Elle s'est penchée également sur l'examen de la compétitivité, du positionnement et de l'attractivité de notre pays. Ces travaux ont été accompagnés par un diagnostic de la croissance à travers l'analyse des retombées des réformes structurelles et institutionnelles sur la croissance économique, sa dynamique dans un contexte de convergence vers le niveau de l'Union Européenne et sa relation avec les finances publiques.

1. Analyse de la dynamique de l'environnement international et positionnement du Maroc en matière de compétitivité et d'attractivité

Pour une meilleure évaluation des politiques économiques entreprises par les pouvoirs publics, la DEPF assure une veille de l'actualité économique à travers une appréciation du contexte international qui s'étend au suivi de la compétitivité extérieure, au positionnement de notre pays selon certains rapports internationaux, ainsi qu'à l'examen de son attractivité.

1.1. Appréciation du contexte international Partenariat avec l'Union Européenne

En matière du processus de partenariat avec l'Union européenne, le suivi de la mise en œuvre du Plan d'Action Maroc-Union européenne a permis de dégager les progrès réalisés par notre pays en matière de convergence normative et l'ampleur de l'accompagnement financier qui lui est accordé dans le cadre de la politique de voisinage, ainsi que l'efficacité globale de l'approche européenne en matière d'accompagnement à la transition économique.

Par ailleurs, la DEPF a engagé une réflexion sur le Statut Avancé du Maroc dans ses relations avec l'Union européenne. L'objectif est de dresser les contours de cette nouvelle orientation, évaluer ses mécanismes de mise en œuvre et de proposer quelques mesures à même de renforcer l'efficacité de l'intégration de l'économie nationale dans l'espace européen.

Flambée des prix du pétrole et des céréales

Une analyse approfondie des tendances récentes sur le marché mondial des produits de base, notamment le marché pétrolier et celui des céréales, a été conduite. Elle a permis de mettre en relief les facteurs explicatifs de la situation actuelle et les facteurs qui pourraient alimenter la hausse des cours mondiaux de ces produits à court et à moyen terme.

Aussi, une appréciation des conséquences de la flambée des cours pétroliers et céréaliers sur les économies internationale et nationale a-t-elle été effectuée. Celle-ci a permis d'identifier les canaux de transmission de ce choc de prix et d'apprécier la capacité de résistance de l'économie marocaine à ce choc exogène.

Enfin, cette analyse a permis de dégager un certain nombre d'enseignements utiles qui pourraient constituer les axes stratégiques d'une politique proactive à même de permettre à notre économie de renforcer sa résistance aux aléas de la conjoncture internationale. Ces axes stratégiques devraient viser dans leur composante énergétique un renforcement de la sécurité des approvisionnements, une diversification du bilan énergétique national et un accroissement du poids des énergies renouvelables. Dans leur volet agricole, ces axes stratégiques consisteraient à accélérer le processus de modernisation et de mise à niveau de l'agriculture marocaine, notamment à travers la résorption du déficit de productivité et la réduction de la dépendance pluviométrique.

1.2. Analyse de la compétitivité extérieure du Maroc, de son positionnement et de son attractivité

Compétitivité des exportations

La DEPF a poursuivi ses travaux portant sur la compétitivité économique. Il s'agit en particulier de la compétitivité-prix, appréciée à travers le taux de change réel du dirham, la demande étrangère des biens adressée au Maroc et la compétitivité des exportations.

Ces travaux ont confirmé qu'en dépit d'un contexte de compétitivité-prix favorable, nos exportations demeurent peu dynamiques par rapport à de nombreux pays émergents ou au même niveau de développement, et ce, malgré les mesures d'incitation mises en place par les pouvoirs publics. Les coûts élevés de production et de logistique ainsi que la faible diversification de l'offre restent les principales contraintes à l'accès des exportations nationales à un sentier de croissance soutenue.

Le commerce extérieur du Maroc a fait l'objet d'une analyse par devise de facturation sur la période 2001–2005 en collaboration avec l'Office des changes. Ce travail a permis de montrer l'hégémonie de l'euro et du dollar dans la majorité des échanges extérieurs.

La DEPF a également initié une étude, sur la compétitivité institutionnelle en matière d'exportations pour les secteurs de textile-habillement, l'artisanat, l'agro-alimentaire et les NTIC. L'élaboration de ce travail, confié à un groupement de bureaux d'études a pour objet d'analyser l'environnement institutionnel des exportations et d'évaluer son rôle dans la compétitivité des exportations des quatre secteurs précités.

Sur la base de benchmark, il s'agit de rechercher les meilleures pratiques destinées à améliorer ce cadre institutionnel et évaluer l'impact des réformes destinées à renforcer la performance de notre pays en matière d'exportation.

Attractivité pour les investissements directs étrangers (IDE)

En matière d'attractivité des IDE, la DEPF a assuré le suivi et l'analyse de l'évolution et des perspectives des flux d'IDE au niveau mondial et régional ainsi qu'au niveau national sur la base du rapport de la CNUCED relatif aux investissements étrangers et des statistiques de l'Office des changes.

L'analyse a montré que le Maroc a entrepris d'importantes réformes qui lui ont permis d'accroître son attrait pour les IDE, de plus en plus autonomes par rapport aux privatisations, et d'améliorer son positionnement au niveau régional pour devenir l'un des trois premiers pays d'Afrique les plus attractifs d'IDE depuis 2000.

Les perspectives montrent que les réformes entreprises, notamment dans les secteurs du tourisme, des nouvelles technologies (offshoring), ou des transports, d'une part, et la tendance à l'accroissement au niveau mondial des délocalisations, d'autre part, devraient permettre au Maroc une accélération de son attractivité pour les IDE. L'optimisme est aussi lié à l'accord de libre échange entre le Maroc et les Etats-Unis qui est de nature à faire de notre pays une plate forme régionale d'investissements et à lui procurer un transfert de technologie et de savoir-faire.

Positionnement du Maroc

Dans le cadre du suivi de la notation financière de notre pays, la DEPF a mis en exergue les dernières révisions du rating souverain du Royaume par les agences Standard & Poor's, Moody's et Fitch Rating. Cette étude s'est basée sur des éléments d'appréciation d'ordre qualitatif, notamment les avancées en matière de réformes de seconde génération. Elle a consisté aussi en la détermination des scores de solvabilité et de liquidité établis à partir d'un ensemble d'indicateurs économiques et financiers sur la base d'une comparaison du Maroc avec un échantillon de pays émergents.

Les résultats obtenus ont permis de déduire que la cote de crédit du Maroc évolue désormais à un niveau comparable à celui du « rang investissement », tranche inférieure (BBB). Ces résultats s'inscrivent en ligne avec les actions récentes de certains organismes spécialisés dans l'évaluation du risque pays qui ont placé la notation du Maroc sous perspective positive (COFACE), ainsi qu'en conformité avec l'action de Fitch Rating qui a attribué en 2007 « l'investment grade » à notre pays.

Parallèlement, selon le dernier rapport du World Economic Forum sur la compétitivité mondiale, les progrès réalisés par le Maroc au niveau de différentes composantes fondamentales de la compétitivité, ont été mis en exergue, à savoir l'infrastructure, les institutions, l'épargne nationale, le taux de change réel ainsi que les procédures requises pour créer une entreprise.

Les importants efforts déployés par notre pays au niveau des réformes facilitant la pratique des affaires lui ont permis d'être classé au 1er rang dans la zone MENA par le rapport « Doing Business ». De son côté, le rapport de Heritage Foundation et du Wall Street Journal, relatif à la liberté économique au niveau mondial, qui montre le lien étroit entre la libéralisation économique, la compétitivité et la croissance économique, a mis en exergue les progrès appréciables réalisés par le Maroc, particulièrement au niveau de l'environnement des affaires et du système monétaire.

2. Diagnostic de la croissance économique

En ce qui concerne le diagnostic de la croissance économique, les études élaborées par la DEPF ont traité les retombées des réformes structurelles et des institutions sur la croissance économique et la dynamique de la croissance de l'économie nationale dans un contexte de convergence vers le niveau de l'Union Européenne.

Analyse des retombées des réformes structurelles et institutionnelles sur la croissance économique

Dans le cadre de l'affinement de l'analyse des retombées des réformes structurelles et des institutions sur la croissance économique, la DEPF a élaboré une étude mettant en avant le rôle crucial des réformes institutionnelles pour réaliser les objectifs de développement et atteindre un nouveau palier de croissance à même de résorber le chômage et d'améliorer le bien être des citoyens.

Pour ce faire, deux bases de données ont été explorées. La première élaborée par la Banque Mondiale, renseigne sur six indicateurs synthétiques de gouvernance pour un échantillon de 157 pays et couvrant la période 1996-2005. La deuxième a été conçue par le Centre d'Etudes et de Prospectives Internationales (CEPII) et couvre 86 pays pour les années 2001 et 2006. Cette dernière porte sur les aspects qualitatifs des institutions, mesurés par neuf indicateurs thématiques.

Deux méthodologies ont été mises en avant. Il s'agit des régressions sur des données de panel, afin d'établir la corrélation entre réformes institutionnelles et croissance économique et de l'Analyse en Composantes Principales en vue de dresser le profil institutionnel du Maroc.

Les résultats issus des estimations ont permis de confirmer l'impact positif de la qualité et la vitesse d'exécution des réformes de la gouvernance sur la croissance économique. Ces réformes réduisent également l'amplitude des fluctuations cycliques de l'économie et contribuent à la stabilité du sentier de croissance.

L'analyse des variables institutionnelles révèle que le Maroc figure parmi les pays à système de gouvernance en phase de modernisation, à niveau de développement économique intermédiaire, au tissu social fragile et aux droits politiques et libertés civiles relativement réduits.

Dynamique de la croissance de l'économie nationale dans un contexte de convergence vers le niveau de l'Union Européenne

La DEPF a également réestimé la dynamique de la croissance de l'économie marocaine dans un contexte de convergence vers le niveau de l'Union Européenne et ce, selon le nouveau système de comptabilité nationale (SCN1993). Cette étude a pour objet de situer la place des pays euro-méditerranéens, et plus particulièrement le Maroc, dans la nouvelle architecture de l'économie mondiale à travers le test de l'hypothèse de convergence.

Inspirée des travaux de Barro et Sala-i-Martin, cette étude décrit la dynamique de la croissance économique chez un certain nombre de pays méditerranéens et d'Europe de l'Est et leurs processus de rattrapage du niveau européen. Elle cherche également à vérifier l'hypothèse de convergence aussi bien absolue que conditionnelle et à étayer les facteurs qui sont à l'origine du lent processus de convergence de l'économie marocaine. Elle propose quelques recommandations pour l'économie nationale en s'inspirant des expériences réussies en matière de rattrapage économique.

Les techniques d'estimation en données de panel pour rendre compte simultanément de la dynamique des comportements des pays et de leur éventuelle hétérogénéité, ont fait ressortir une amélioration du processus de convergence de l'économie marocaine d'environ 0,08 point en passant de 1,20% à 1,28% par an entre 1990-1996 et 1997-2004.

Les finances publiques et la croissance économique

L'accent a été mis sur l'évaluation de l'investissement public dans le cadre d'un comité piloté par la TGR. L'objectif de cette étude est d'évaluer les dépenses d'investissement du secteur public. Son opportunité est dictée par l'importance de la contribution de ce secteur dans l'effort d'investissement national, et la nécessité de mieux cerner la consistance et la structure des dépenses d'investissement et d'analyser les conditions de leur exécution pour en accroître l'efficacité et partant la pertinence de la politique économique et sociale. Il ressort de l'étude que le montant cumulé des dépenses d'investissement brutes engagées par les trois composantes du secteur public s'élève à 79,5 MM.DH. Les transferts intra ou inter composantes s'élèvent à 17,6 MM.DH. Leur neutralisation fait ressortir un montant net des investissements du secteur public de 61,9 MM.DH en 2006 contre 55,1 MM.DH en 2005.

3. Etude du système financier

Concernant le secteur financier, l'année 2007 a été marquée par l'élaboration de l'étude sur la mobilisation de l'épargne et du financement de l'économie, l'examen des crédits à la consommation, le suivi des marchés monétaire et obligataire et l'analyse des marchés financier et des capitaux.

Mobilisation de l'épargne et financement de l'économie

L'étude sur l'état des lieux et les perspectives de mobilisation de l'épargne du long terme au Maroc a posé le constat de la liquidité de l'épargne financière au Maroc face à des besoins de financement de l'économie qui nécessitent essentiellement une épargne du long terme. Une structure liquide de l'épargne suscite des interrogations notamment celles qui concernent le rôle de l'intermédiation en matière de mobilisation de l'épargne et le cadre juridique et incitatif pour des produits financiers structurés, mais aussi des questions sur les coûts et les risques qu'elle peut engendrer pour l'économie et les stratégies à mettre en oeuvre pour développer l'épargne du long terme.

La réflexion sur une nouvelle stratégie en matière de mobilisation de l'épargne a mis en exergue deux idées : la nécessité de chercher d'autres gisements des titres à long terme et l'utilité de la fiscalité pour modifier le comportement de l'épargne.

Crédits à la consommation

Le crédit à la consommation constitue une composante importante de l'endettement des ménages marocains. Il représente la deuxième source d'endettement après le crédit à l'habitat. Le secteur se caractérise actuellement par une concurrence ardue, ce qui a engendré un mouvement de concentration.

En effet, le nombre des sociétés du secteur n'a cessé de baisser depuis quelques années, passant de 36 en 1996 à 19 en 2006. Cette évolution s'explique par le mouvement de restructuration et d'assainissement qu'ont connu les sociétés du secteur, ainsi que par le renforcement du cadre réglementaire et prudentiel pour une meilleure protection de la clientèle.

S'agissant de l'évolution de l'activité du secteur, l'encours total des crédits octroyés par les sociétés de crédit à la consommation a atteint 26,9 milliards de dirhams à fin 2006 (66% de l'encours global des crédits à la consommation accordés par les établissements de crédit), soit un taux de croissance annuel moyen de 17% au cours de la période 1995-2006.

Plusieurs éléments ont contribué à l'essor que connaît le secteur du crédit à la consommation au Maroc, dont notamment : la croissance soutenue de la consommation des ménages, le changement graduel au niveau de la structure de la consommation des ménages et l'émergence de nouveaux modes de consommation favorables au financement par crédit à la consommation, la tendance baissière des taux, l'offre plus dynamique et mieux ajustée du crédit à la consommation et le cadre réglementaire et prudentiel favorable suite à l'institution d'une batterie de mesures en vue d'assurer une meilleure protection à la clientèle. Toutefois, un ensemble de mesures s'impose pour atténuer le risque de surendettement des ménages. Il s'agit notamment de la mise en place de règles de transparence relatives à l'offre de financement et de mécanismes permettant de traiter les cas de surendettement.

Suivi des marchés monétaire et obligataire

Ce travail consiste à examiner l'activité du marché monétaire au niveau de ses différents compartiments. En 2006, la situation financière du Trésor s'est caractérisée par la maîtrise du besoin de financement en dépit de l'importance des dépenses de la compensation des produits énergétiques et de la conjoncture internationale difficile marquée notamment par le renchérissement du prix du pétrole.

L'aisance de la situation financière du Trésor, le raffermissement des avoirs extérieurs et l'amélioration du solde de compte courant ont constitué les principales raisons de la surliquidité du marché monétaire. Dans ces circonstances, la demande en titres s'est accrue exerçant une forte pression à la baisse sur les taux obligataires. Par rapport à l'année précédente, les institutionnels ont manifesté plus d'intérêt pour les maturités courtes au détriment des maturités longues en raison de la stabilité des taux interbancaires à des niveaux bas.

Sur le marché secondaire, un développement des transactions fermes a été constaté. Cette dynamique s'explique par l'intérêt des investisseurs au marché secondaire comme refuge pour leur liquidité. L'excédent de celle-ci a favorisé également le développement du marché de la dette privée en présence des banques excédentaires et d'émetteurs potentiels tels que l'ONA et l'ONCF.

Analyse des marchés financier et des capitaux

Une étude réalisée sur l'analyse de la dynamique du marché boursier en 2006 et ses impacts économiques révèle que dans le sillage de l'amélioration des fondamentaux de l'économie en 2006, le marché boursier a connu une forte appréciation de ses principaux indices et que deux événements significatifs ont eu de véritables conséquences sur son évolution, à savoir l'introduction du groupe DOHA et la publication des résultats bénéficiaires des sociétés cotées. Ces facteurs tout en influençant la performance du marché boursier, ont joué un rôle essentiel dans la réapparition d'un sentiment d'optimisme partagé par les différents acteurs économiques nationaux et internationaux.

Néanmoins, l'étude constate que ce contexte d'anticipations favorables ne devrait pas occulter le rôle encore insuffisant du marché boursier dans le financement de l'économie et de mobilisation de l'épargne, même si elle a permis de conforter les pouvoirs publics dans leur stratégie de réforme du marché financier qu'ils ont menée depuis quelques années.

Par ailleurs, les valorisations excessives auxquelles a conduit la hausse des cours boursiers soulèvent des interrogations sur l'existence ou non d'une bulle spéculative et le degré de corrélation entre les performances constatées au cours de ces trois dernières années par rapport à l'évolution de l'économie réelle. Ces inquiétudes devraient solliciter une vigilance accrue des pouvoirs publics afin de limiter les pratiques spéculatives qui pourraient déstabiliser l'activité économique.

4. Evolution des finances publiques

Au niveau des finances publiques, les thèmes traités en 2007 par la DEPF ont concerné la problématique de l'équité de la subvention du gaz butane, la fiscalité des produits énergétiques, les impacts macroéconomiques des mesures des exonérations en matière de TVA et l'élargissement de l'espace budgétaire.

Problématique de l'équité de la subvention du gaz butane

Compte tenu du poids de la compensation dans le budget de l'Etat, une réflexion a été entamée en vue d'étudier la problématique de l'équité de la subvention du gaz butane. Ce travail apporte un éclairage sur la problématique du ciblage de la subvention du gaz butane en rapport avec la politique sociale de l'Etat. Il a pour objectif de donner des éléments de réponse aux questions suivantes : quels sont les impacts de l'évolution des prix du gaz butane sur la charge de la compensation ? Est-ce que la subvention du gaz butane atteint les objectifs ciblés? Et est-ce que cette subvention ne crée pas de distorsions sectorielles?

Il ressort de cette étude, qu'étant donné les volumes consommés, si l'Etat optait pour une légère hausse du prix du gaz butane, il en résulterait une importante baisse de la charge annuelle. Cette augmentation s'avère nécessaire compte tenu d'une part de l'importance de l'écart qui ne cesse de se creuser entre les cours internationaux du gaz butane et sa cotation d'équilibre et des distorsions engendrées par l'ampleur de la subvention d'autre part.

De plus, la subvention sous la forme actuelle du gaz butane profite essentiellement aux ménages les plus riches. En effet, la subvention du gaz butane qui revient au quintile le plus pauvre représente seulement 9,6% du coût global de la subvention du gaz butane supporté par l'Etat et qui a été d'environ 6,2 milliards de dirhams en 2007. Or, le coût de l'objectif social qui serait recherché en ciblant les ménages à revenu modeste (premier et deuxième quintiles) ne dépasserait pas le quart de la charge supportée par l'Etat. D'où la nécessité d'une refonte du système de subvention accompagnée d'une politique de ciblage des populations défavorisées.

Par ailleurs, nombre d'entreprises agricoles utilisent ce produit à la place du gasoil, ce qui remet en cause le principe de la neutralité de la subvention sur la décision d'investir et de produire. En effet, cette subvention introduit des distorsions sectorielles dans la mesure où le secteur agricole, en particulier, commence à utiliser le butane en plus du gasoil pour les besoins d'irrigation (pompage d'eau) eu égard à l'avantage prix que représente ce produit.

Il s'est produit un glissement de la consommation vers celle du gaz butane qui a connu une augmentation importante durant cette période, soit un accroissement annuel moyen de plus de 6%, taux incompatible avec la transition démographique que connaît notre pays et qui s'est traduite par une baisse du taux d'évolution démographique (1,3%). Les distorsions enregistrées au niveau des prix du gaz butane influencent largement la structure de consommation

Ainsi, il en résulte que le système actuel de subvention du butane sans qu'il soit suffisamment efficace, mérite une réflexion approfondie en vue de mettre en place un système alternatif plus juste et équitable. Ceci est d'autant plus justifié par le renchérissement des prix internationaux et l'exigence pour le Maroc de disposer d'un espace budgétaire pour le financement du développement humain.

Fiscalité des produits énergétiques

A l'instar de tous les pays, la fiscalité énergétique (TIC+TVA) demeure importante au Maroc, soit 13% des recettes fiscales en 2006 et participe au financement des dépenses budgétaires. Le butane, quant à lui, est relativement moins taxé en raison de son caractère social. Les taxes représentent moins de 16% du prix de vente du gaz butane qui bénéficie d'une subvention. Selon la structure des prix de juin 2007, elle est de 49 dirhams la bouteille de 12 Kg et de 13 dirhams la bouteille de 3 Kg.

Par ailleurs, la comparaison du Maroc à un échantillon de 9 pays européens et à la moyenne de l'Union Européenne a montré que le Maroc applique la fiscalité la moins élevée. En effet, la TIC et la TVA représentent 43% du prix de vente en détail du super alors qu'elle dépasse 50% pour le reste de l'échantillon à part la Grèce (49,2%). Pour ce qui est du gasoil, ces taxes représentent près de 40%, soit un niveau proche de celui de la Grèce (42,9%) et du Luxembourg (43,5%). L'Allemagne se situe en tête de l'échantillon pour les deux produits avec 64,8% et 56,1% respectivement.

Evaluation des impacts économiques

L'évaluation des impacts économiques des mesures d'exonération en matière de TVA se base sur celles évaluées et bénéficiant à trois branches : l'industrie alimentaire, la fabrication de machines et équipements et la construction. L'évaluation est réalisée ex-post à l'aide d'un modèle d'équilibre général. Les résultats sont présentés en termes d'écart par rapport à un scénario de référence où les produits et services exonérés sont taxés à 10%.

Cette étude a montré que les impacts générés par les mesures d'exonération de la TVA des trois branches étudiées seraient faibles. Parallèlement, ces mesures d'exonération auraient été à l'origine de coûts de gestion et de problème de neutralité de la TVA du point de vue des producteurs qui n'arrivent pas à récupérer entièrement les sommes versées. Du point de vue équité, les exonérations profitent plus aux couches les plus riches, ce qui remet en cause les raisons avancées pour les justifier. Quant au rendement, l'amenuisement de l'assiette fiscale de la TVA, suite aux multiples exonérations, pousse à poser des questions sur l'opportunité des mesures qui ne sont pleinement justifiées ni par les dépenses fiscales causées ni par les effets économiques et sociaux sur l'économie.

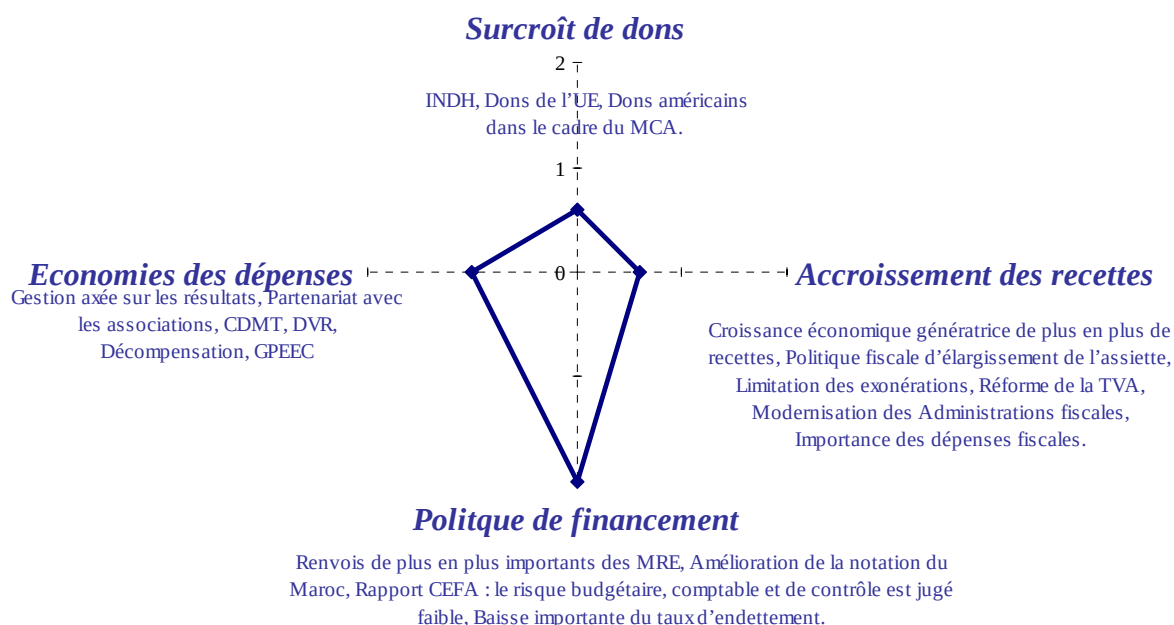
Elargissement de l'espace budgétaire

Les efforts entrepris par les pouvoirs publics au cours des dernières années en matière de fiscalité et de rationalité des dépenses laissent augurer d'une amélioration notable de l'espace fiscal et budgétaire au Maroc. Cet élan d'amélioration du profil des finances publiques sera poursuivi à l'avenir dans le but de consolider la croissance et le développement social. Il s'agit donc de rechercher l'ensemble des gisements des ressources mobilisables, qui composent l'espace budgétaire pour financer les dépenses publiques nécessaires.

Dans ce sens, un séminaire a été préparé en collaboration avec le Centre d'Etudes et de Recherches sur le Développement International sur l'évaluation de l'espace budgétaire au Maroc et qui s'est traduit par l'élaboration d'un rapport qui intègre le point de vue de la DEPF sur les possibilités d'élargissement de l'espace budgétaire au Maroc.

Les dépenses des biens publics sont couvertes par plusieurs sources de financement : l'impôt, l'emprunt intérieur et extérieur, les dons et enfin les recettes de seigneurage. Le graphique ci-après offre une représentation des quatre choix possibles pour élargir l'espace

budgétaire. Cette représentation non exhaustive de l'ensemble des mesures montre qu'il existe des marges non négligeables au niveau de l'ensemble des instruments visant à créer un espace budgétaire de moins en moins contraignant. Il serait nécessaire notamment de relever le niveau du rendement fiscal tout en recherchant la maîtrise des dépenses et l'amélioration de leur efficacité.



5. Evaluation de l'action publique

La DEPF a poursuivi, en 2007, l'accompagnement et l'évaluation des politiques publiques sectorielles et sociales mises en œuvre à travers la réalisation d'un ensemble d'études concernant notamment les secteurs productifs, d'infrastructure et sociaux et ce, pour contribuer à une meilleure efficacité des interventions publiques.

5.1. Evaluation des politiques sectorielles Secteurs productifs Agriculture

Au fur et à mesure de son élargissement, l'UE intégrait de plus en plus de pays producteurs agricoles concurrents du Maroc. Pour faire face à la modulation permanente des accords agricoles qui vise la protection des nouveaux membres, notre pays adaptait constamment son système de production. Malgré cette adaptation, les performances des exportations agricoles marocaines demeurent en deçà de leur potentiel.

Face à cette situation, et à l'occasion de la renégociation de l'accord agricole, la DEPF a réalisé une étude visant à examiner l'évolution de la régulation des exportations agricoles marocaines vers l'UE, à analyser les performances de ces exportations et les opportunités offertes en termes de filières et de marchés porteurs. Elle permet également de présenter une étude du cadre et des offres respectives du Maroc et de l'UE pour les négociations agricoles en cours entre les deux partenaires.

Les principales conclusions et propositions tirées de cette analyse portent sur la nécessité d'exploiter les avantages comparatifs et les complémentarités mutuelles des deux rives de la méditerranée à travers un renouvellement des systèmes incitatifs des deux parties,

et de restructurer la production agricole marocaine pour adopter un repositionnement sur les créneaux à forte valeur ajoutée à travers des programmes structurants comme celui du programme MCA-Maroc visant le développement de la production oléicole pour consolider les parts du Maroc dans le marché de l'UE.

Pêche

L'année 2007 a été marquée par la réalisation d'études visant l'examen des relations d'interférences qui existent entre les différentes branches du secteur des pêches. Ainsi, une étude portant sur le secteur des pêches et de l'aquaculture a été élaborée afin de mener une analyse globale du secteur tout en le plaçant dans le contexte international.

Cette étude a examiné les tendances des pêches et de l'aquaculture à l'échelle mondiale, la situation du secteur au niveau national, les aspects structurels du secteur ainsi que sa contribution socio-économique. Ce travail a permis de schématiser le contexte dans lequel le secteur évolue et de dégager les principaux défis et enjeux.

Aussi, le secteur a été abordé sous l'angle de filière (analyse du secteur par la méthode de la chaîne de valeur) afin de localiser, aux différents maillons de la filière pêche et de la branche aquacole, les faiblesses qui limitent leurs performances ainsi que les opportunités qui s'offrent pour leur développement.

Cette analyse a été complétée par une évaluation de la politique de développement du secteur qui est marquée ces dernières années par une mutation de sa gouvernance suite à l'adoption d'une stratégie globale de développement du secteur. Cette stratégie est basée sur la cohérence et l'enchaînement d'actions structurantes engagées sur l'ensemble des maillons de la filière. L'objectif de cette analyse est de voir dans quelles mesures les actions programmées répondent aux besoins et de formuler des propositions susceptibles d'aider à atteindre les objectifs de développement recherchés. Ainsi, la réussite de la nouvelle stratégie, indispensable pour assurer un développement durable du secteur, dépend de la levée des obstacles qui nuisent à sa bonne marche à différents niveaux : au niveau de la politique de gestion de la ressource, au niveau de la mise en œuvre des programmes d'appui et au niveau du cadre légal.

Industrie

Pour mieux accompagner la mise en œuvre de la nouvelle politique industrielle « Plan Emergence », une étude approfondie portant sur le secteur de l'industrie du cuir a permis d'apprécier le comportement de cette branche, notamment suite à la conclusion du contrat-programme entre l'Etat et la profession. En effet, ce contrat vise à accompagner la dynamique de modernisation du secteur et permettre aux entreprises un meilleur positionnement au sein des marchés cibles et ce, en agissant sur la différenciation au niveau des produits, des coûts, des délais et de la créativité.

L'étude a analysé les différentes mesures inscrites dans le cadre de ce contrat-programme s'articulant autour de l'amélioration des mécanismes de financement, de la réforme tarifaire, de la logistique du transport, de l'encouragement de l'implantation des plates-formes industrielles d'exportation et d'importation, de la formation et de la qualification des ressources humaines, ainsi que de la promotion du label Maroc.

De même, l'étude a mis en exergue les défis à relever dans un contexte marqué par une recrudescence de la concurrence et les opportunités à saisir notamment sur des débouchés

porteurs. Dans ce cadre, l'accord de libre échange avec les USA offre au secteur de nouvelles opportunités de développement en permettant un accès libre à la quasi-totalité des exportations industrielles marocaines sur le marché américain.

De plus, l'accord de libre échange signé avec la Turquie ouvre de réelles opportunités pour les tanneurs marocains et devrait renforcer les exportations nationales en cuir vers ce pays qui demeure un grand importateur de ce produit.

Dans ce même sillage, une réflexion a tenté d'appréhender les premiers effets sur l'industrie du textile-habillement de l'accord de libre échange signé entre le Maroc et les Etats-Unis d'Amérique. Cette réflexion a permis de mettre en exergue les opportunités offertes par le marché américain qui, avec plus de 300 millions d'habitants et un pouvoir d'achat des plus élevés au monde, demeure un débouché à fortes potentialités pour l'industrie. A la lumière du diagnostic établi, des recommandations ont été formulées s'articulant autour d'une meilleure connaissance des exigences et attentes spécifiques des consommateurs américains associée à une politique marketing volontariste et agressive défendant le label Maroc sur ce grand marché.

D'un autre côté, et eu égard à sa capacité à générer de la richesse et des emplois, la PME se trouve au centre des stratégies de développement. Représentant plus de 95% du tissu entrepreneurial, les PME contribuent à 46% de l'emploi et à 28% du PIB. Elles sont présentes dans tous les secteurs de l'activité économique (industrie, artisanat, BTP, commerces, tourisme, NTIC, transports, services financiers...). En vue de fournir plus d'éclairage sur les difficultés qui réduisent les performances socio-économiques de cette catégorie d'entreprises, une étude a permis d'analyser la problématique du financement et de mettre l'accent sur les principales sources de dysfonctionnement, ainsi que les efforts déployés par les pouvoirs publics en la matière.

Dans ce sens, la DEPF a réalisé une étude comparative de la Petite et Moyenne Industrie « PMI » et de la Grande Industrie « GI » en termes de contribution à l'emploi, aux exportations et à la création de la richesse. Sur la base d'un diagnostic approfondi, l'étude a abouti à la nécessité de multiplier les efforts pour accompagner la PMI dans le domaine de la formation du personnel et le choix des profils adaptés au développement du secteur, de soutenir ces entreprises pour l'accès aux nouvelles niches identifiées dans le cadre du plan Emergence, et de les inciter à investir dans l'innovation et le développement de nouveaux produits.

Secteurs des infrastructures

En matière d'infrastructure, les différentes études élaborées par la DEPF ont concerné l'énergie, l'eau, les NTIC et l'habitat et l'urbanisme.

Energie

Etant non producteur de pétrole, le Maroc dépend pour 95% de l'extérieur pour satisfaire une demande qui s'est élevée à près de 13 millions de TEP en 2006. Cette dépendance rend le Maroc très vulnérable aux aléas des marchés énergétiques internationaux et les fluctuations des prix qui en découlent.

Ainsi, et dans le cadre du suivi de la politique énergétique nationale, la DEPF a élaboré une étude visant à explorer le potentiel qu'offrent les énergies renouvelables. La note a examiné la situation de ces énergies dans le monde et a analysé la stratégie nationale en

matière de promotion des énergies propres ainsi que les perspectives de leur développement. En vue de dégager la visibilité requise et d'apporter les garanties indispensables pour le développement des investissements dans le domaine des énergies renouvelables, des mesures d'accompagnement d'ordre réglementaire, financier, fiscal et organisationnel ont été émises.

D'un autre côté, tenant compte du rôle que pourrait jouer l'intégration régionale dans la sécurisation des approvisionnements énergétiques et la compétitivité du secteur, une étude a été réalisée visant à mieux évaluer les opportunités offertes pour le Maroc dans le cadre d'un marché régional de l'électricité et du gaz naturel.

L'étude a permis de dresser un diagnostic de la situation énergétique dans l'espace euro-méditerranéen, de dégager les perspectives de la coopération énergétique dans cette région et d'y analyser la position du Maroc et de proposer des pistes de renforcement de ce partenariat à même de transformer la dépendance du Maroc en interdépendance régionale.

Eau et assainissement

Dans le cadre de la détermination des pouvoirs publics à mettre en place une politique de l'eau axée sur la gestion de la demande parallèlement à la gestion de l'offre pour une meilleure gestion et préservation des ressources en eau, une étude a été élaborée consistant à examiner la pertinence et l'impact de la politique des barrages au regard du degré de réalisation ou non des objectifs fédérateurs ayant été à l'origine de son lancement et ce, tout en mettant l'accent sur ses coûts, ses avantages, ainsi que les limites entravant la durabilité et la rentabilité des ouvrages hydrauliques.

D'un autre côté, une étude a été réalisée s'inscrivant dans le cadre des orientations de S.M le Roi Mohamed VI à l'occasion du lancement de l'INDH et des orientations du Conseil Supérieur de l'Eau et du Climat (CSEC) et visant à analyser la problématique de la résorption du déficit social relatif à l'assainissement, que ce soit en milieu urbain, périurbain ou rural.

En effet, les retards importants caractérisant ce secteur engendrent des coûts économiques considérables et portent préjudice à la préservation des ressources en eau et à l'environnement de manière générale. Le développement de l'assainissement relève également de la politique poursuivie actuellement par les pouvoirs publics aussi bien en matière de développement des villes, conçues comme nouveaux enjeux de développement, qu'en matière du développement du monde rural.

L'étude réalisée se propose, à travers une analyse de la situation du secteur de l'assainissement au Maroc, d'examiner les contraintes de développement du secteur, d'évaluer les conséquences du retard enregistré dans l'assainissement et le cadre réglementaire régissant le secteur, ainsi que d'apprécier les actions publiques entreprises pour le développement du secteur. Afin d'assurer le développement du secteur, l'étude préconise notamment de renforcer la régulation du secteur, de fixer les tarifs de l'assainissement sur toute l'étendue du territoire et selon l'usage, de fixer les valeurs limites des rejets, de promouvoir la réutilisation des eaux épurées dans l'irrigation et d'intégrer l'assainissement dans les projets de développement rural.

Nouvelles technologies de l'information et de la communication

La dynamique de changement que connaît le Maroc dans le secteur de l'audiovisuel vise à consolider les piliers d'une société démocratique et moderniste. La valorisation et la libéralisation du paysage audiovisuel viennent se greffer sur les nombreux efforts entrepris

par le Gouvernement qui a fait du secteur une de ses priorités conformément aux Hautes Orientations Royales. Dans ce contexte, pour accompagner la mise en œuvre de ce processus, une étude a été réalisée visant l'examen de la réforme du secteur à travers une analyse du contrat-programme signé entre la SNRT et le Gouvernement.

Sur un autre plan, et dans le cadre de l'accompagnement du processus de libéralisation du secteur des télécommunications, la DEPF a élaboré une étude portant sur l'analyse des incidences de l'ouverture du secteur à la concurrence. Cette étude a d'abord établi un diagnostic de la situation du secteur au niveau national et a mis en relief les mutations qu'a connues ce secteur suite à l'introduction de la concurrence. Une évaluation des incidences de cette libéralisation sur la dynamique du secteur des télécommunications et sur le développement de nouvelles activités liées à l'offshoring a été élaborée, permettant ainsi d'émettre des recommandations en vue d'un meilleur accompagnement de cette ouverture à la concurrence.

Habitat et urbanisme

Le secteur de l'habitat en général, et de l'habitat social en particulier, occupe une place prépondérante dans les politiques publiques. Cette place se justifie, d'une part, par des implications sociales fortes, ayant trait à l'amélioration de la qualité de vie des populations, à la lutte contre la marginalisation et la pauvreté et à la garantie d'une plus grande équité sociale et d'autre part, par ses impacts directs et indirects sur le développement économique et la création d'emplois.

Ainsi, dans le cadre du suivi-évaluation de la politique poursuivie dans ce domaine, la DEPF a réalisé une étude portant sur la problématique du financement qui constitue l'une des préoccupations majeures des pouvoirs publics. Cette étude a permis d'apprécier les efforts menés jusqu'à présent en matière d'amélioration des conditions de financement du secteur du logement notamment du côté de la demande. Pour ce faire, et après avoir donné un aperçu sur le secteur du logement au Maroc et un rappel des grandes lignes de la réforme mise en place dans le secteur depuis 2003, l'analyse a porté sur le système de financement du logement au Maroc tout en focalisant sur le fonctionnement du fonds de garantie Fogarim. En s'inspirant de certaines expériences étrangères réussies, des pistes de réflexion ont été présentées.

A la veille de la mise en place de la nouvelle stratégie dans le secteur du logement en 2003, les Pouvoirs Publics ont accordé au titre de l'article 19 des avantages fiscaux au profit des promoteurs immobiliers s'engageant à réaliser, dans le cadre d'une convention conclue avec l'Etat, des programmes d'habitat social d'au moins 2.500 logements. En vue d'accompagner l'amendement de cet article qui est inscrit dans le cadre du projet de la Loi de Finances 2008, la DEPF a mené une réflexion visant à mieux appréhender les incidences de cette mesure sur les dépenses fiscales, sur le coût du logement... Après avoir examiné la pression fiscale dans le secteur de l'immobilier et son évolution, l'étude a tenté d'appréhender les effets attendus de la modification de l'article 11. Il en ressort que cette modification proposée se justifiait par l'élargissement de l'incitation publique au profit d'un plus grand nombre de promoteurs immobiliers répartis sur tout le territoire.

La mise en œuvre du nouveau programme de logements sociaux à 140.000 DH prévu par la Loi des Finances 2008 à travers les exonérations fiscales et avantages fonciers accordés est de nature à contribuer plus largement au ciblage des couches les plus nécessiteuses en matière d'accès au logement social. Toutefois, la question du contrôle des prix de cession s'impose avec plus d'acuité pour éviter toute répercussion illégale de la taxation de l'IS sur les prix fixés et subventionnés par l'Etat.

Par ailleurs, dans le cadre de l'évaluation de l'aide publique apportée au logement social au regard de l'importance des charges fiscales qu'elle induit, une étude sur les impacts macroéconomiques des programmes conventionnels de l'habitat social a été réalisée.

Cette étude simule, moyennant un modèle d'équilibre général, les impacts économiques à moyen terme des investissements supplémentaires en habitat social faisant l'objet des engagements fixés entre l'Etat et les promoteurs immobiliers. Les résultats portent sur la variation des principaux agrégats économiques, sur la nouvelle dynamique du secteur du bâtiment et ses effets d'entraînement sur le reste de l'économie par rapport à une situation de référence caractérisée par l'absence des incitations fiscales.

5.2. Appréciation de la dynamique régionale

Vu la nouvelle orientation des pouvoirs publics vers un développement régional plus adéquat selon les ressources et les potentialités de chaque région, la DEPF a réalisé plusieurs notes en vue d'approfondir l'examen de la question régionale.

Aussi, la DEPF a-t-elle procédé à l'analyse des sources des inégalités dans la productivité industrielle entre les régions, ce qui a permis de déceler l'existence de disparités intra et interrégionales. En effet, les inégalités entre les régions sont de plus en plus significatives compte tenu du taux de croissance annuel moyen de 0,22% entre 1990 et 2005.

Les écarts entre les productivités des entreprises industrielles proviennent essentiellement des inégalités interrégionales dues en majeure partie à l'intensité de transvariation entre les régions économiques (85,6% à l'inégalité totale en 2005). Elles incombent essentiellement aux entreprises hautement productives, appartenant à des régions à faible productivité, qui creusent l'écart avec les entreprises de productivité moindre bien qu'elles soient implantées dans des régions à productivité importante.

La seconde note relative à l'examen des pôles régionaux a permis d'identifier cinq régions économiques en tant que pôles économiques prometteurs compte tenu des avantages comparatifs qu'elles présentent dans le cadre de l'amélioration de la compétitivité territoriale du Royaume. Il s'agit des régions du Grand Casablanca, Rabat-Salé-Zemmour-Zaer, Tanger-Tétouan, Souss-Massa-Draâ et Marrakech-Tensift-Al Haouz.

De plus, la DEPF a procédé à l'analyse des indicateurs socio-économiques de la région Chaouia-Ouadigha. Ce travail a permis de déceler les principaux aspects économiques et sociaux de la région, tout en présentant son organisation et son découpage administratif, le cadre naturel les infrastructures de base, ainsi que ses performances économiques et sociales en liaison avec la dynamique d'investissement que connaît cette région et les opportunités qui lui sont offertes grâce à sa proximité géographique de la métropole de Casablanca.

5.3. Evaluation des politiques sociales

Dans le domaine social, les principaux travaux de la DEPF ont concerné l'Education et la Formation Professionnelle, l'emploi, la protection sociale, le suivi du positionnement du Maroc en termes de développement humain et de filets de sécurité.

Education et formation professionnelle

Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre de la Charte Nationale d'Education et de Formation, un bilan du système éducatif pour la période 2006-2007 a été dressé. Ce bilan met

en exergue l'amélioration de la gouvernance, le renforcement de la décentralisation et de la déconcentration, ainsi que la modernisation du système de gestion des Ressources Humaines et les contraintes à la réalisation des objectifs assignés à cette réforme.

La DEPF s'est également penchée sur la stratégie nationale en matière d'éducation qui vise à opérationnaliser les objectifs de la Charte Nationale d'Education et de Formation pour la période 2007-2010 à travers la généralisation de l'enseignement, l'amélioration de sa qualité et la réduction de l'analphabétisme.

Dans le domaine de la formation professionnelle, les travaux réalisés ont concerné le bilan des réalisations de la formation professionnelle et l'Office Nationale de Formation Professionnelle (OFPPT) pour l'année 2006-2007 avec les perspectives 2007-2008 et la réforme de ce système engagée par les pouvoirs publics conformément aux orientations de la charte qui a placé l'OFPPT en tant que partenaire et opérateur public en matière de formation des compétences et de valorisation des Ressources Humaines.

Suivi et analyse du marché du travail

Dans le domaine de l'emploi, les travaux de la DEPF ont concerné le suivi des indicateurs du marché du travail qui connaît depuis quelques années une transformation profonde sous l'effet de facteurs démographiques et économiques. Ce secteur est également marqué par la baisse historique du taux de chômage en dessous de 10% à l'échelle nationale. Ainsi, le taux de chômage, pour l'année 2006 s'est établi à 9,7% au niveau national, soit 15,5% en milieu urbain et 3,7% en milieu rural.

Ces travaux ont également concerné l'analyse de l'état d'avancement des programmes de promotion de l'emploi programmés dans le cadre des Initiatives-Emploi (Taahil, Idmaj, Moukawalati).

Couverture médicale de base

Dans le but d'améliorer le financement du système de santé et l'accès de la population aux soins de santé, une loi sur la couverture médicale de base a été adoptée en 2002. Elle a pour objet la mise en place d'un système obligatoire de couverture médicale qui se décline en deux volets : une Assurance Maladie Obligatoire (AMO) et un Régime d'Assistance Médicale destiné aux populations démunies (RAMED).

La DEPF a réalisé des travaux relatifs à l'état d'avancement de l'AMO et sur le RAMED et ses retombées. En effet, l'AMO a élargi le nombre de ses bénéficiaires en lançant des programmes spécifiques pour les indépendants (programme INAYA), pour les artistes et pour les anciens résistants et membres de l'armée de libération.

Parallèlement, la DEPF a poursuivi son implication dans les différents travaux de la commission des ressources financières du RAMED.

Protection sociale et retraite

Au Maroc, comme dans de nombreux autres pays, la réforme des systèmes de retraite se pose avec acuité. En effet, leurs équilibres financiers et leur pérennité sont remis en question.

La DEPF a formulé des observations sur les éléments de réflexion sur les différents scénarii de réforme du système de retraite : regroupement des caisses actuelles, relèvement de l'âge légal de retraite de 60 à 65 ans et introduction d'une dose de capitalisation dans les régimes de retraite. De même, la Direction a suivi et a apporté ses observations sur le projet de contrat-plan Etat/CMR qui vise à réformer et à assurer la pérennité de la caisse.

Suivi du positionnement du Maroc en matière du développement humain

Dans le cadre du suivi du positionnement du Maroc en matière de développement humain, la Direction a analysé le Rapport du PNUD en présentant les réalisations de notre pays en termes de développement humain et énumérant quelques recommandations pour l'amélioration de son positionnement.

Filets de sécurité et lutte contre la pauvreté

De nombreux pays utilisent les filets de sécurité, plus particulièrement les transferts, comme un moyen de redistribution et de réduction des inégalités.

Différentes structures et actions ont été mises en place au Maroc pour servir de filets sociaux de sécurité et de lutte contre la pauvreté et la vulnérabilité. Les principaux filets de sécurité sont l'Entraide Nationale (EN), la promotion Nationale (PN), l'Agence de Développement Social (ADS) et la Caisse de Compensation. Néanmoins, ces filets de sécurité souffrent d'un manque de ciblage et de coordination.

La DEPF a réalisé dans ce sens une étude sur les expériences internationales en matière de protection sociale et de lutte contre la pauvreté (Indonésie, Turquie, Jordanie,...) ont été étayées afin d'en tirer des enseignements pour une plus grande efficacité des actions de lutte contre la pauvreté et de ciblage.

Migration et transferts de fonds

La question de la migration et des transferts de fonds est cruciale pour le Maroc qui figure parmi les récipiendaires des plus forts apports financiers de sa communauté expatriée. Les transferts des Marocains Résidents à l'Etranger (MRE) représentent 10 % du PIB en 2007 et demeurent la première source de devises au niveau de la Balance des paiements.

Dans le cadre de l'intérêt constant porté à la question de la migration, la Direction a suivi les différents rapports qui traitent cette question, notamment le rapport de l'enquête qualitative, au niveau régional et national, réalisée par le Centre de Recherches et d'Etudes Démographiques « réinsertion des migrants de retour au Maroc ». Cette enquête a pour objet de fournir des données sur les migrants de retour au Maroc afin d'étudier les différents aspects de ce phénomène (démographique, économique et social) favorisant l'élaboration des politiques d'insertion en faveur de cette catégorie de population.

Budgétisation sensible au Genre

Dans le cadre du programme relatif à la budgétisation sensible au genre, lancé en partenariat avec l'UNIFEM depuis 2002, la DEPF a accompagné les travaux relatifs et à participation à des manifestations au niveau national et international.

Gendérisation du Budget

Le programme budgétisation sensible au genre conduit par le Ministère de l'Economie et des Finances en partenariat avec l'UNIFEM depuis 2002 a connu d'importantes avancées durant l'année 2007. Outre l'élaboration du rapport Genre 2008 et sa traduction en anglais, les réalisations portent notamment sur la dynamique du Comité de Pilotage, l'affinement de l'information sensible au genre à travers la publication de "l'Examen exhaustif des données désagrégées par sexe", le lancement du dispositif de suivi au niveau communal (CBMS) et la finalisation de l'étude sur l'estimation du coût de mise en oeuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement gendérisés.

En matière d'affinement du système d'information, la DEPF a finalisé l'Examen exhaustif des données désagrégées par sexe qui présente un état des lieux des données disponibles à ce jour dans le domaine des statistiques désagrégées selon le genre. Ce recueil illustre les inégalités qui existent entre les deux sexes en matière d'accès aux services sociaux, de participation à la vie active et d'accès à l'emploi et montre dans quelle mesure les femmes sont plus vulnérables à la pauvreté et à l'exclusion sociale notamment en milieu rural.

La Mise en place du dispositif de suivi au niveau communal (CBMS) lancé en 2006 dans deux communes pilotes (commune rurale de Bouaboud et la municipalité d'Essaouira) a connu la réalisation de l'enquête sur le terrain entre mars et avril 2007 et la présentation des résultats à mi-parcours de l'enquête à Essaouira et à Bouaboud le 6 et 7 décembre 2007. Le second passage sur le terrain est prévu en avril 2008. L'objectif du CBMS est d'asseoir un système permanent facilitant la participation de la population et de la société civile au niveau local dans la prise de décision autour des programmes et des politiques de Gouvernement et de renforcer le processus de démocratie et de bonne gouvernance. Il permet en outre de combler le manque de données au niveau local sur les différentes dimensions fournies par les recensements ou les enquêtes nationales en mettant à la disposition des décideurs et des acteurs locaux une importante banque de données sur le plan local.

L'étude visant l'estimation du coût de mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement gendérisés vise à proposer une méthodologie et une évaluation budgétaire des besoins nécessaires dans les années à venir pour atteindre les OMD. Cette estimation permet d'avancer dans le processus d'affinement des déterminants nécessaires à l'atteinte des Objectifs et permet de lier les budgets sectoriels à des objectifs chiffrables.



POURSUITE DES PROJETS MÉTIERS





POURSUITE DES PROJETS MÉTIERS

S'inscrivant dans le processus de modernisation du Ministère de l'Economie et des Finances, la DEPF a veillé, durant l'année 2007, à la valorisation de son potentiel humain et au développement de ses projets d'appuis. S'agissant de ce dernier point, deux axes ont été privilégiés. Le premier est relatif à l'analyse de la rentabilité des projets tandis que le deuxième axe a été consacré à la poursuite des travaux d'amélioration et d'adaptation des instruments d'évaluations d'impacts.

1. Analyse de la rentabilité des projets

Dans le cadre du développement de l'analyse de la rentabilité économique des projets, la DEPF a procédé à l'élaboration d'une étude présentant l'une des méthodes de l'analyse économique à savoir la méthode des prix de référence.

Le point de départ de cette méthode est que les prix du marché réellement constatés ne reflètent pas la vraie valeur économique des biens et services auxquels ils se rapportent. Le principe de l'analyse par les prix de référence est de corriger ces distorsions à l'aide de ratios comptables pour convertir les prix de marché en prix économiques. Ce dispositif de ratios de conversion se base sur le Tableau des entrées et Sorties (TES) de l'année 1998, selon le nouveau système de comptabilité nationale (SCN 93), vu qu'il retrace d'une manière équilibrée les différentes transactions entre les secteurs d'activités.

A l'issue de cette étude, un dispositif de paramètres de comptabilité nationale, requis dans l'analyse de la rentabilité économique de projets, a été dressé. Ce dispositif comprend des ratios prix frontières des biens et services, des coefficients de conversion, des taux de salaire économique et des productivités marginales et ce, par secteur d'activité.

2. Perfectionnement des outils de simulations des politiques économiques

Le développement des travaux de la DEPF en matière de modélisation a concerné, d'une part, la réestimation et l'amélioration des modèles macroéconomiques destinés à la réalisation des prévisions et des simulations des politiques économiques et, d'autre part, le renforcement des capacités de la Direction dans le domaine des analyses d'impacts. Dans ce cadre, les travaux réalisés ont concerné notamment le modèle d'équilibre général calculable et certaines maquettes multisectorielles.

Maquette de prévision macroéconomique

Servant de support à l'élaboration du cadre macroéconomique qui sous tend la Loi de Finances, les travaux visant l'amélioration de la maquette de prévision macroéconomique ont été poursuivis selon deux principaux axes : d'une part la finalisation de celle réalisée en ancienne base, et le lancement des travaux portant sur la réalisation d'une maquette sur la base des nouvelles données des comptes nationaux (base 1998).

En effet, l'année 2007 a été marquée par la finalisation du projet de construction de la maquette macroéconomique annuelle (en ancienne base) de la DEPF. Ainsi, les derniers ajustements et tests sur la maquette ont été réalisés pour améliorer ses résultats en variantes et prévisions et s'assurer de leur conformité avec, d'une part, la théorie économique et, d'autre part, les caractéristiques de l'économie nationale. Le fruit de ce travail a fait l'objet d'une présentation aux cadres de la Direction, confortée par un guide d'utilisation en vue de faciliter sa manipulation.

D'autres travaux ont été entamés portant sur la réalisation d'une autre maquette macroéconomique annuelle sur la base des nouvelles données des comptes nationaux (base 1998). Cette maquette servira essentiellement à l'analyse des impacts de certaines mesures de

politique économique et de chocs externes sur l'économie nationale et à l'élaboration du cadre macroéconomique qui sous tend la Loi de Finances.

Par rapport à l'ancienne maquette, celle en cours de construction privilégie la dimension conjoncturelle du fonctionnement de l'économie nationale et s'en distingue par la désagrégation de certains blocs selon une décomposition en trois produits : agricoles, marchands non agricoles et non marchands. L'objet de ce chantier est d'intégrer les informations les plus récentes en vue de mieux traduire les enchaînements conjoncturels de notre économie et de répondre à des interrogations spécifiques, notamment celles de l'impact du revenu agricole sur l'activité économique dans son ensemble.

Il a été ainsi procédé à l'estimation de certaines données telles que le revenu disponible des ménages, l'emploi par branche et par statut socioprofessionnel, les éléments de la demande par secteur institutionnel et par type de produit et à leur rétropolation.

Ce travail a eu pour objectif de pallier la non disponibilité de certaines séries pertinentes sur toute la période d'estimation, exprimées en prix courants ou constants. Les efforts ont été également centrés autour de la discussion et de la finalisation de la structure théorique du modèle et du cadre comptable sous jacent. Certaines équations de comportement ont été également estimées.

Maquettes multisectorielles

L'année 2007 a été également l'occasion pour la réalisation de plusieurs maquettes multisectorielles spécifiques à l'évaluation d'impacts de certaines mesures. Il s'agit notamment de la construction de la "maquette de long terme à deux facteurs" permettant l'évaluation de l'impact macroéconomique des différentes réformes fiscales et institutionnelles sur l'emploi et l'activité économique et qui a servi à l'étude des répercussions de la réforme en cours de l'impôt sur les sociétés sur l'activité économique globale et sur la création d'emploi. De plus, une maquette sectorielle permettant l'évaluation des impacts économiques de quelques réformes fiscales, notamment celles liées aux dépenses fiscales a été réalisée.

Parallèlement, la DEPF a lancé la construction de deux maquettes multisectorielles. La première sera dédiée à l'analyse des impacts de la variation des prix des intrants, produits localement ou importés, sur les prix à la production et à la consommation. La seconde servira à évaluer l'impact d'un ou plusieurs éléments de la demande sur la production et l'emploi.

Modèle d'Equilibre Général Calculable

S'agissant du modèle d'équilibre général calculable, initié par la Banque Mondiale, la DEPF a participé à son élaboration à travers l'analyse du marché du travail et du secteur de l'éducation nationale et la protection sociale. Ce modèle permettra de réaliser l'évaluation des impacts macroéconomiques, sectoriels et fiscaux des politiques de formation professionnelle, des programmes de promotion de l'emploi et des réformes de sécurité sociale (régimes de retraites, assurance maladie, accident de travail, taxe de formation).

Modèles ARIMA et VAR

Parallèlement à ces différents travaux à caractère structurel, certaines prévisions ponctuelles ont été élaborées sur la base des nouveaux comptes nationaux à l'aide de modèles statistiques comme les modèles ARIMA ou les modèles VAR. D'autres travaux répondant à des problématiques spécifiques ont été également réalisés durant l'année 2007. Il s'agit notamment de l'analyse économétrique des effets de la pluviométrie sur la production agricole et de l'évaluation du degré de dépendance de notre économie vis-à-vis de la contrainte agricole.

En matière de prévision, l'exploitation des enquêtes de conjoncture disponibles a permis d'appréhender l'évolution à court terme de l'activité économique en appliquant des techniques d'étalonnage.

3. Valorisation des Ressources Humaines

L'année 2007 a été marquée par le passage d'une gestion classique du personnel vers une gestion informatisée à travers l'exploitation de certaines fonctionnalités offertes par le système GISRH. Il y a eu aussi la poursuite des efforts de la direction en vue d'assurer un développement permanent des compétences et du savoir faire de ses Ressources Humaines à travers la mise en œuvre de son plan de formation. La DEPF a également ouvert ses portes pour l'accueil et la prise en charge de plusieurs stagiaires.

Formation

La DEPF a procédé, durant l'année 2007, à la réalisation de son plan de formation interne constitué des actions réalisées par ses propres moyens, celles qui s'inscrivent dans le cadre du plan de formation transversale piloté par la DAAG, ainsi que les actions offertes dans le cadre de la coopération avec les organismes étrangers. Ce plan a profité à 68 cadres avec plus de 231 participations (soit 1038,5 jours/hommes/formations) avec un taux moyen JHF par cadre formé qui se situe à 15,3% et un taux de participation qui a atteint 67,3 %.

Type de formation	Nombre de bénéficiaires	Nombre de participations	JHF	%
Formation transversale	37	87	510	49,1 %
Formations, stages et missions à l'étranger	15	27	255	24,55 %
Séminaires et conférences au niveau national	13	83	265	25,51 %
Workshops	3	34	8,5	0.81 %
Total Général	68	231	1038,5	100 %

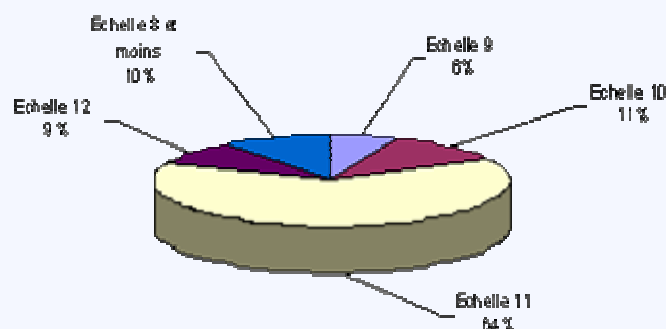
Les participations aux actions de formation transversale réalisées au niveau national ont concerné 68 cadres à travers des actions axées sur l'informatique, les marchés publics, le management, la gouvernance et la gestion publique, la communication et la langue anglaise, tandis que 64 participations ont été enregistrées dans le cadre de séminaires et d'ateliers de courte durée.

S'agissant de la coopération avec les instituts et organismes internationaux, en particulier la Direction Générale du Trésor et de la Politique Economique France (DGTPE) et le Fonds Monétaire International, 28 participations ont été enregistrées. Ces formations ont porté notamment sur la gestion macroéconomique et les finances publiques, la programmation et les politiques financières, la gestion des investissements financiers, la programmation financière et les politiques macroéconomiques, la Budgétisation Sensible au Genre, les outils d'analyse de l'impact macroéconomique des réformes sectorielles, la politique d'investissement ...

Parallèlement à ces actions, des séances de Workshops en interne portant sur des thèmes en relation avec les métiers et la production de la Direction ont été organisées et ont concerné les responsables et cadres de la Direction (34 participations).

Potentiel humain adapté aux métiers de la Direction

L'effectif global du personnel de la Direction des Etudes et des Prévisions Financières s'élève, au 31 décembre 2007, à 106 personnes. La répartition du personnel de la Direction par profil met en évidence la part importante des ingénieurs (46,22%), des économistes et juristes lauréats des universités (31,11%), des informaticiens (4,71%), des lauréats des écoles d'enseignement technique de type bac+2 (11,32 %) et les Agents de service et d'exécution qui représentent 6,60 % de l'effectif de la Direction.



Dans le cadre de la promotion interne au cours de l'année 2007, 20 cadres ont été promus après participation aux examens d'avancement professionnels organisé au niveau du Ministère et deux cadres ont pu obtenir le grade d'ingénieur en chef après soutenance de leurs mémoires devant le jury.

L'année 2007 a été également l'occasion pour le lancement d'une opération d'appels à candidatures pour les postes de responsabilités vacants (2 postes de chef de division et 4 postes de chefs de service). Ceci a permis le renforcement de l'effectif de la Direction par deux responsables (chef de division et chef de service) en provenance des autres directions du Ministère et la promotion interne d'une chef de service pour le poste de chef de division et de deux cadres pour le poste de chef de service. Pour ce qui est de la répartition par sexe, 3 femmes ont été promues soit 50% dont 2 chefs de divisions et 1 chef de service.

Indicateurs des RH		Indicateurs de Management	
Effectif global	106	Part des responsables par rapport aux cadres	21,69%
Effectif DEPF/MEF	0,63%	Poids de femmes responsables	20%
Proportion de femmes	48,11%	Age moyen des responsables	41 ans
Taux d'encadrement effectif 1	84%	% de départ des	
Taux d'encadrement é 1 2	76%	bl à l	

Accueil des stagiaires

S'inscrivant dans la politique d'ouverture du Ministère, notamment en tissant des partenariats avec les universités et les grandes écoles, la DEPF, en concertation avec la DAAG, accueille plusieurs stagiaires qui pourraient renforcer pour un moment donné les Ressources Humaines de la Direction. Cette opération permet aux stagiaires venant d'horizons différents de découvrir le monde du travail et de confronter leurs connaissances acquises aux réalités pratiques.

Ainsi, plus de 23 stagiaires ont été encadrés au titre de l'année 2007. Les stages relatifs aux projets de fin d'études ont été au nombre de 4, les stages d'application au nombre de 14, tandis que les stages à vocation de découverte du milieu professionnel ont été de 5.

4. Axes de coopération et de rayonnement de la Direction

En s'ouvrant davantage sur son environnement, la DEPF a élargi, durant l'année 2007, son rayon d'action et a multiplié le nombre de travaux réalisés dans le cadre de la coopération avec ses partenaires internes et externes.

En matière de coopération, la DEPF a organisé au Maroc, en partenariat avec la DGTPE, un séminaire sur la problématique de la mobilisation de l'épargne et sur l'évaluation d'impacts des politiques et des projets publics, notamment dans les domaines du transport, de l'offshoring et de l'agriculture. Lors de la rencontre qui a eu lieu à Paris en novembre 2007, la DEPF a renforcé ses échanges, avec la DGTPE, en matière d'évaluation des effets macro-économiques des réformes pro-concurrentielles dans certains secteurs, notamment les secteurs de l'intermédiation financière, du commerce de détail et de l'hôtellerie-restauration. Les axes de discussion ont porté également sur les études des déterminants de la croissance économique suivant une approche institutionnelle, des méthodes d'évaluation des grands projets d'investissement dans les transports, ainsi que de l'approche genre.

Dans le même sillage, la Direction a renforcé ses relations avec la Banque Mondiale, notamment dans le domaine de lutte contre la pauvreté et de l'analyse de la croissance et l'amélioration de la gouvernance et de la transparence statistique. Ce dernier point a fait l'objet de deux missions de la BM en septembre 2006 et février 2007 et ce, dans le cadre du projet d'appui à la préparation d'une stratégie de développement statistique.

Parallèlement, la DEPF a contribué à l'analyse des impacts des réformes retenues dans le cadre du prêt accordé par la Banque Mondiale à la Politique de Développement du Secteur de l'Energie au Maroc, au Projet de Déclaration Commune sur les priorités de coopération entre la Commission européenne et le Royaume du Maroc dans le secteur de l'énergie.

De plus, dans le cadre du programme régional de coopération euro-méditerranéenne en matière de statistiques (MEDSTAT II), la DEPF a décliné les objectifs préliminaires de ce programme et a présenté l'état d'avancement des travaux relatifs à sa mise en œuvre pour le cas du Maroc. Ce programme se propose d'améliorer la qualité des services statistiques et de contribuer au développement des systèmes d'information des offices statistiques des pays méditerranéens. Les domaines d'intervention comprennent une assistance technique qui inclut la formation, le développement des statistiques (préparation, collecte, analyse, production et diffusion des données), les technologies de l'information et enfin, l'organisation de séminaires et de conférences.

En outre, la DEPF s'est rapprochée de l'OCDE pour arrêter une méthode de suivi du climat général des affaires, du PNUD pour étudier la possibilité de l'élargissement de l'espace budgétaire pour le financement des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et de la CNUCED pour l'examen de la politique d'investissement du Maroc.

Par ailleurs, la DEPF a participé à la réalisation de plusieurs travaux en collaboration avec les directions du ministère, notamment le rapport sur les dépenses fiscales (en collaboration avec la DGI), l'analyse des dépenses d'investissement et l'évaluation de l'effort réel d'investissement public (commission au niveau du Secrétaire Général), l'analyse du commerce extérieur du Maroc par devise de facturation pour la période 2001-2005 (en partenariat avec l'Office des Changes).

S'agissant de la Budgétisation sensible au genre, la communication autour du programme était multiple. En particulier, la DEPF a créé une rubrique "Budgétisation Sensible au Genre" sur son site Internet. Cette rubrique est alimentée régulièrement par les outils de travail et les événements du programme :

http://www.finances.gov.ma/depf/dpeg_action/genre/autres.html

De plus, un site sur la budgétisation sensible au genre a également été mis à la disposition du grand public par la Direction des Affaires Administratives et Générales via le site Internet du Ministère.

En outre, plusieurs manifestations et travaux ont contribué au rayonnement de la Direction dont on peut citer diverses présentations et témoignages sur le processus de Budgétisation Sensible au Genre présentées au Maroc et à l'étranger. En effet, l'expérience nationale du budget genre est de plus en plus reconnue à l'échelle internationale comme exemple de bonne pratique. Elle a été présentée à l'Assemblée Générale des Nations Unies en mars 2007 à New York lors du débat thématique informel sur la promotion de l'égalité de genre et le renforcement des capacités des femmes en mars 2007. Elle a également été présentée comme initiative pilote lors d'une rencontre sur l'efficacité du développement, organisée à Dublin en avril 2007 par le Réseau du CAD-OCDE sur l'environnement et le Développement, la Gouvernance et l'égalité entre les sexes et le Groupe de travail sur l'efficacité de l'Aide.

En juin 2007, l'expérience a été partagée à Frankfurt lors du Symposium Européen sur le Budget Genre, sous le thème « Partageons les avantages, le budget public et son rôle, son potentiel et sa valeur pour l'égalité entre les hommes et les femmes et pour la justice sociale », organisé par l'Union Européenne.

L'expérience marocaine a également été partagée à Pékin en août 2007 lors d'une rencontre organisée par le PNUD - Chine et la Fédération des Femmes Chinoises visant à sensibiliser le gouvernement chinois, et plus particulièrement le Ministère des Finances chinois sur l'intérêt de l'approche.

En termes de coopération, les échanges avec l'extérieur ont été renforcés suite aux échos favorables rencontrés par l'expérience marocaine de Budgétisation Sensible au Genre. En effet, des contacts ont été établis dans ce sens avec la France (Direction de la Prévision du Ministère des Finances et l'INSEE) en décembre 2007 pour élaborer un programme d'échange de bonnes pratiques. La Direction a également été saisie par le Ministère des Finances du Sénégal suite au séminaire sur l'Evaluation internationale à mi-parcours du programme BSG pour une coopération plus étroite. D'autres pays prennent attache désormais avec la Direction pour partager son expertise en matière de budgétisation sensible au genre.

CONCLUSION





CONCLUSION

Les développements précédents ont permis de revisiter les quelques voies à travers lesquelles la DEPF assure sa principale mission à savoir l'éclairage des décisions du Ministère en particulier et des pouvoirs publics en général et d'ouvrir des champs novateurs à la réflexion sur des sujets d'intérêt national. Cette mission est en voie de perfectionnement et de rénovation après plus de dix années d'existence durant lesquelles la Direction a développé un patrimoine important en termes de capitalisation du savoir faire en matière d'études et d'analyse et d'instruments de modélisation et de simulation des politiques économiques, financières et sociales.

S'appuyant sur un potentiel humain dont le taux d'encadrement reste l'un des plus élevés au niveau de l'Administration, la Direction projette durant l'année 2008 de poursuivre l'évaluation des politiques publiques, l'examen des différentes facettes des finances publiques en relation avec l'évolution de la croissance, le suivi des réformes, les questions du développement humain et le positionnement du Maroc au niveau régional et mondial, tout en optimisant sa réactivité à l'actualité économique nationale et internationale. Elle veillera également à assurer l'accompagnement de ce travail par la réalisation des projets d'appui et par le tissage de nouveaux axes de partenariat et de coopération.

Aussi, la DEPF prévoit-elle, à travers une démarche fédératrice, de traiter plusieurs thèmes d'actualité stratégiques dont notamment la politique de subvention des produits de base, la dynamique de croissance et de l'emploi, les déterminants et les opportunités de la concurrence sectorielle et, enfin, la réforme de la Loi Organique des Finances.

Par ailleurs, les travaux relatifs à la Loi de Finances seront poursuivis cette année à travers, d'une part, l'élaboration du cadre macroéconomique qui sous tend la loi de finances, en collaboration avec les directions du Ministère, et la participation aux travaux d'élaboration du CDMT. Parallèlement, la Direction poursuivra l'actualisation du cadre macroéconomique accompagnant la Loi de Finances 2008, son évaluation et à l'élaboration du Rapport Economique et Financier pour l'année 2009 qui sera également enrichi par les conclusions des études élaborées par la Direction.

Pour la préparation du Rapport Genre 2009, qui sera marqué par l'intégration de nouveaux Départements partenaires, des ateliers techniques seront organisés visant la formation et la sensibilisation des personnes chargées de l'élaboration des budgets. De plus, compte tenu de la nouveauté des techniques de budgétisation sensible au genre à travers le monde, qui requièrent un développement continu des capacités et des outils qui permettent d'institutionnaliser la démarche au sein des cadres et processus budgétaires nationaux, une réflexion est en cours pour la création d'un Institut Budget Genre pour les pays francophones et arabophones dont le siège sera au Maroc. De plus, le deuxième passage de l'enquête du dispositif de suivi au niveau communal (CBMS) sera lancé sur le terrain durant le premier semestre 2008.

L'équipe des enquêteurs sera recrutée à partir des communes d'origine et une semaine de formation sera organisée à Rabat. La nouveauté du second passage qui sera réalisé auprès d'environ 360 ménages est l'introduction du volet « Budget temps des hommes et des femmes de plus de 6 ans ». Cette enquête constitue un élément crucial dans le diagnostic de la situation pour l'élaboration de programmes et projets de développement visant à impacter positivement le vécu des hommes et des femmes, des garçons et des filles. De plus, des focus group sont prévus, dans ce second passage, pour aborder certaines questions pas suffisamment explorées selon l'approche quantitative. Il s'agit de la migration des jeunes, des déperditions scolaires, de l'analphabétisme, de la pauvreté et de la violence, en premier celle faite aux femmes, notamment la violence conjugale. Les résultats de ce second passage seront disséminés à l'issue de la collecte, la saisie, l'exploitation et l'analyse des données.

La Direction projette également de consolider l'accompagnement de l'action publique, l'examen des progrès réalisés au niveau des politiques de régionalisation, des grands projets d'infrastructures, ainsi que des politiques sectorielles. Dans ce cadre, l'accent sera mis, en 2008, sur l'examen des nouvelles politiques de l'agriculture, la dynamique du secteur de l'industrie et des services au Maroc, les mutations en perspective au niveau du secteur de l'énergie et des mines...

La réflexion sera menée au sein de la Direction, entre autres, sur la libéralisation du commerce extérieur et compétitivité, sur la politique budgétaire et de la relance économique et sur la dynamisation de l'investissement au Maroc. De même, l'approfondissement de l'analyse et l'évaluation des politiques sociales se poursuivront en mettant l'accent sur la problématique de la pauvreté, de la couverture médicale, des résultats de l'Initiative Nationale de Développement Humain, ...

S'agissant des projets d'appuis, la Direction a fait le choix durant l'année 2008 de capitaliser sur l'expérience acquise en termes de modélisation et de prévision à travers le déploiement de nouvelles maquettes spécifiques à l'examen de certaines mesures de politiques économiques.

Le développement du système d'information et les axes de coopération aussi bien avec les partenaires internes qu'avec les partenaires externes représentent également l'un des projets majeurs de la Direction pour l'année 2008. L'ouverture de MANAR-Finances au profit d'un large éventail d'utilisateurs des directions du Ministère est l'une des actions importantes prévues également.

S'agissant de la coopération et du partenariat, la DEPF procédera, durant l'année 2008, à la mise en œuvre des conventions de coopération signées (Banque Mondiale, FMI, DGTPE...) et à établir d'autres cadres de coopération avec Bank Al-Maghrib, la Caisse de Dépôt et de Gestion ... Dans ce cadre, un programme de coopération sera préparé avec la France (Direction de la Prévision du Ministère des Finances et l'INSEE) concernant la Budgétisation Sensible au Genre. La Direction a également été saisie par la Banque Mondiale, le Chili, l'Espagne et la Belgique à ce sujet.

Enfin, la DEPF veillera à l'amélioration de son capital humain à travers la mise en œuvre d'un plan de formation à même d'améliorer la productivité des cadres et de répondre aux perspectives d'épanouissement de leur potentiel professionnel et de leur créativité humaine.